

RAPPORT RENEWAL SUR L'ÉTAT DE L'ART
CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE
DE L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION
ET LA FORMATION
DES ADULTES



RENEWAL

Regional Networking
for Adult Learning
in Europe



Rédaction et édition finale:

Francesca Operti, European Association for the Education of Adults- en collaboration avec le RENEWAL consortium

Coordination de projet:

European Association for the Education of Adults, EAEA
Rue de l'Industrie 10, 1000 Brussels, Belgium

Traduction:

Audrey Pangrazzi,
audreypangrazzi.traductions@gmail.com

Design et édition:

Serena Gamba
www.serenagamba.com

© RENEWAL
Brussels, 2014



Lifelong
Learning

Avec le soutien du programme Education et Formation Tout au Long de la Vie de l'Union Européenne - 538481-LLP-1-2013-1-BE-GRUNDTVIG-GAM

“Ce réseau a été financé avec le soutien de la Commission européenne. La présente publication n'engage que le consortium. La Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.”



RENEWAL

Regional Networking
for Adult Learning
in Europe

Index

1. Introduction au rapport	
I. Le projet Renewal	4
II. L'Agenda renouvelé dans le domaine de l'éducation et la formation des adultes et sa mise en œuvre au niveau national	5
III. Objectif du rapport et sa méthodologie	5
2. Région centrale et orientale	
I. Introduction	8
II. Analyse du pays	10
3. Région de l'Europe du Sud	
I. Introduction	18
II. Analyse du pays	20
4. Conclusion	
I. Messages principaux	28
II. Prochaines étapes	33

1. Introduction au rapport

I. LE PROJET RENEWAL

a. Objectifs

Le projet RENEWAL vise à renforcer l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes dans les régions de l'Europe du Sud et de l'Europe centrale et orientale, où la participation à l'Agenda européen est faible et qui disposent de moins d'infrastructures.

Cet objectif sera atteint en recueillant les idées sur le concept et son impact auprès des représentants et prestataires de l'Agenda européen dans ces deux régions, et en donnant à ces derniers l'occasion de discuter des défis principaux et des éventuels développements de l'initiative de l'UE. En parallèle, en lançant un tel débat et en créant les conditions pour que les actionnaires échangent leurs expériences et expertises, le projet facilitera et encouragera alors le transfert d'innovation tout en améliorant la coopération de la société civile au sein de ces deux régions.



Figure 1 : pays impliqués dans le projet RENEWAL, en couleur selon les régions.

b. Résultats

Le projet implique les éléments suivants :

- **Un rapport sur l'état de l'art** concernant la mise en œuvre de l'Agenda pour l'éducation et la formation des adultes au sein des deux régions, qui comprend des informations sur chacun des pays concernés ainsi qu'une analyse préliminaire des principaux défis, développements et problèmes.
- **Deux réunions régionales** qui contribuent à la mise en œuvre de l'Agenda européen en recueillant des commentaires sur le rapport sur l'état de l'art et en rédigeant des recommandations pour de futurs mandats à mettre en œuvre, ainsi qu'en renforçant les liens au sein des deux régions, dans le but de favoriser les échanges et le réseautage.
- **Deux rapports de réunion** qui résument les principaux résultats des réunions régionales et rédigent des messages et recommandations concrets visant à renforcer l'Agenda dans ces deux régions.

c. Consortium

RENEWAL a trois partenaires :

EAEA (coordinateur) – Belgique : EAEA est une ONG européenne qui compte 127 organisations membres issues de 43 pays travaillant dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes. Les missions principales de l'EAEA consistent à promouvoir l'éducation et la formation des adultes tout au long de la vie au niveau européen, à développer la pratique par le biais de projets, publications et formations, ainsi qu'à fournir des informations et services sur l'éducation et la formation des adultes.



KERIGMA – Portugal : Kerigma est une institution basée à Barcelos, au Portugal, qui prône l'innovation et le développement social. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif dont la mission est de promouvoir l'innovation, la formation et le développement social de la région et de ses habitants par le biais d'activités sociales et de formation.



AIVD – République slovaque : l'Association des institutions spécialisées dans l'éducation et la formation des adultes en République slovaque (AIVD) est une organisation non gouvernementale, apolitique, à but non lucratif et bénévole. L'AIVD compte actuellement plus de 50 membres, y compris des institutions en charge de l'éducation et de la formation des adultes ainsi que des personnes dévouées. La mission de l'Association vise à améliorer les échanges entre ses membres et à promouvoir leurs intérêts communs en fonction des besoins de la Slovaquie.



d. Financement et soutien

Le projet est financé avec le soutien de la Commission européenne, dans le cadre du Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.



II. L'AGENDA RENOUVELÉ DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL

La résolution du Conseil sur un agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes¹, adoptée par le Conseil de l'éducation le 28 novembre 2011, cherche à augmenter la participation des adultes aux activités d'apprentissage de tout type (formelles, non formelles et informelles), que ce soit dans le but d'acquérir de nouvelles compétences de travail, d'encourager la citoyenneté active ou de promouvoir le développement ou la satisfaction sur le plan personnel. Une attention toute particulière est accordée aux adultes non qualifiés et désavantagés, axée sur le développement de leurs aptitudes de base, par exemple par le biais de conseils, de système de validation et d'accès à des offres de seconde chance².

L'Agenda renouvelé pour l'éducation et la formation des adultes s'appuie sur la Communication sur l'éducation et la formation des adultes (2006) et sur le Plan d'action sur l'éducation et la formation des adultes 2008-2010. Il a été adopté pour contribuer à la stratégie Europe 2020, et notamment au cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (ET2020) du point de vue de l'éducation et de la formation des adultes.

L'Agenda encourage les pays à participer au Programme d'apprentissage tout au long de la vie (LLP) dans le but de prendre des mesures concrètes visant à améliorer, intensifier et coordonner les politiques sur l'éducation et la formation des adultes³. Afin de faciliter la coopération avec la Commission européenne et d'autres actionnaires nationaux, comme les partenaires sociaux, entreprises, organisations non gouvernementales et organisations de la société civile, les États membres ont été priés de nommer un coordinateur national chargé de sa mise en œuvre.

Les coordinateurs nationaux ont été priés de présenter des plans de travail nationaux pour la période entre 2012 et 2014 et une subvention leur a été octroyée pour mener les activités.

En prenant en compte les circonstances spécifiques de chaque État membre et selon les priorités nationales, les États membres ont été invités, le cas échéant avec l'appui de la Commission, à se concentrer sur les domaines suivants :

- Faire de l'apprentissage et de la mobilité tout au long de la vie une réalité ;
- Améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation ;
- Promouvoir l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active par le biais de l'éducation et de la formation des adultes ;
- Améliorer la créativité et l'innovation des adultes et de leurs environnements d'apprentissage ;
- Améliorer les connaissances de base sur l'éducation et la formation des adultes et gérer le secteur de l'éducation et de la formation des adultes.

À l'issue de cette période, les coordinateurs nationaux ont dû envoyer des rapports sur les activités entreprises. Un second mandat est prévu pour 2015 et plus probablement un autre pour 2016.

III. OBJECTIF DU RAPPORT ET SA MÉTHODOLOGIE

a. Objectif

Le rapport suivant propose une analyse préliminaire des principaux défis, développements et problèmes concernant la mise en œuvre de l'Agenda dans les deux régions les moins développées en termes d'éducation et de formation des adultes (Europe du Sud et Europe centrale et orientale). Il passe en revue les activités entreprises dans chacun des pays concernés⁴ et la façon dont ces dernières sont perçues par la société civile et les prestataires d'éducation des adultes ; il met en exergue les défis et besoins des prestataires et de la société civile dans les deux régions ; et il fournit une liste de suggestions ainsi que quelques exemples de bonnes pratiques intéressantes qui pourraient être appliquées pour de futurs mandats pour la mise en œuvre de l'Agenda.

Cependant, ce rapport ne prétend pas fournir une liste détaillée et exhaustive de ce qui s'est passé au niveau national dans le cadre de l'Agenda ; il doit plutôt être considéré comme un aperçu des opinions et suggestions sur la stratégie européenne formulées par certains membres de l'EAEA et d'autres actionnaires.

Le rapport servira de base aux discussions et échanges sur la façon de développer davantage l'initiative de la Commission européenne afin de renforcer l'éducation et la formation des adultes dans les deux régions. Les suggestions de ce rapport seront présentées aux coordinateurs nationaux des pays concernés et à la Commission européenne, qui en débattront, dans le cadre des deux réunions régionales qui se tiendront à Bratislava les 15 et 16 octobre 2014 et à Lisbonne les 23 et 24 octobre 2014⁵.

b. Méthodologie

La rédaction de ce rapport se base sur une enquête⁶ élaborée par l'EAEA, avec l'appui de Kerigma et de l'AIVD SK. Son objectif visait à comprendre la sensibilisation des personnes interrogées à l'Agenda sur l'éducation et la formation des adultes, ainsi que leurs opinions sur son impact sur le secteur de l'éducation et de la formation des adultes dans leurs pays respectifs. Par ailleurs, il cherchait à découvrir les points de vue des personnes interrogées sur les structures de société civile existantes au niveau national et la volonté des actionnaires à encourager la coopération au sein du pays et dans les deux régions. L'enquête incluait aussi une demande de bonnes pratiques afin de collecter plus d'informations sur les activités couronnées de succès entreprises par les contributeurs et afin d'encourager le transfert d'innovations entre les prestataires.

L'enquête a été menée avec le logiciel Survey Monkey. Il a été lancé le 5 mai 2014 et officiellement clôturé le 30 juin 2014. Cette enquête a fait l'objet de publicités par le consortium RENEWAL à l'aide de chaînes en ligne, d'e-mails personnalisés et de contacts directs. Dans certains pays, les coordinateurs et/ou agences nationaux ont été contactés afin d'augmenter la visibilité de l'enquête parmi la société civile et les prestataires d'éducation des adultes.

Au total, plus de 200 personnes ont été interrogées. Cependant, seules 129 personnes ont terminé l'enquête et validé leur contribution. Les membres de l'EAEA étaient supposés être le principal groupe cible. Cependant, grâce à une large diffusion, beaucoup d'autres fournisseurs et de représentants d'ONG ont répondu à cette enquête (Graphique 1).

¹ Résolution du Conseil 2011/C 372/01 : résolution du Conseil sur un agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes. Journal officiel de l'Union européenne C372 du 20.12.2011.

² Commission européenne, Grundtvig Compendium 2012

³ Commission européenne, Grundtvig Compendium 2012

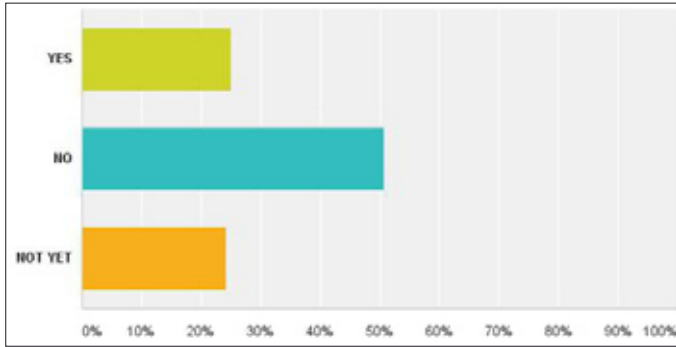
⁴ Le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce, Malte, Chypre et la Turquie pour l'Europe du Sud ; la Slovaquie, la République tchèque, la Croatie, la Slovénie, la Hongrie la Roumanie, la Bulgarie et la Pologne pour l'Europe centrale et orientale

⁵ <http://www.eaea.org/en/projects/eaea-coordinated-projects/renewal/regional-meetings.html>

⁶ Annex 6

Q4 Are you an EAEA member?

Answered: 124 Skipped: 5

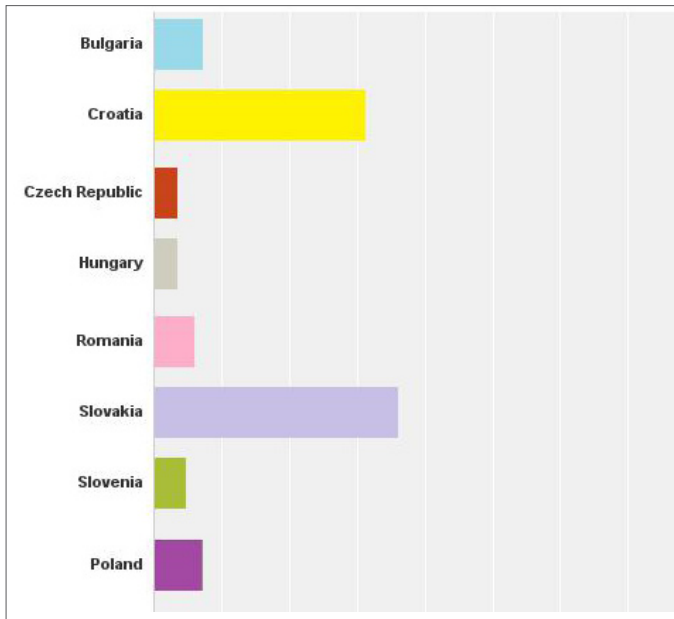


Graphique 1 : pourcentage de membres de l'EAEA parmi les personnes interrogées

Les personnes interrogées ont répartis dans les pays comme suit :

Q1 Which country are you from?

Answered: 83 Skipped: 0

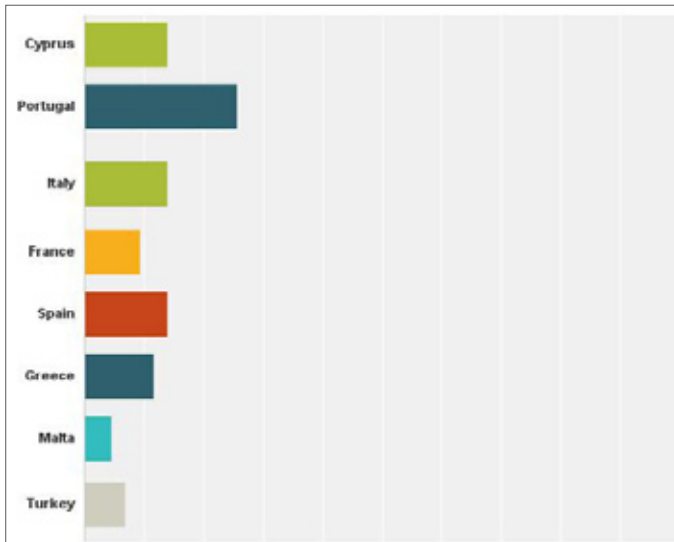


EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

BULGARIE 6
CROATIE 25
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE 2
HONGRIE 3
ROUMANIE 5
POLOGNE 6
SLOVAQUIE 29
SLOVÉNIE 4


Q1 Which country are you from?

Answered: 43 Skipped: 0



EUROPE DU SUD

CHYPRE 5
FRANCE 4
GRÈCE 6
ITALIE 6
MALTE 2
PORTUGAL 12
ESPAGNE 6
TURQUIE 3



Les personnes interrogées sont principalement des prestataires d'éducation des adultes (publics ou privés), des représentants de la société civile (ONG et associations au niveau local, régional ou national) et des instituts et institutions au niveau national ou régional. Quelques coordinateurs nationaux ont également participé du fait qu'ils sont soit membres de l'EAEA soit en contact avec l'EAEA par le biais de ses chaînes de communication.

Deux personnes par pays (si possible) ont été interviewées afin d'accroître la contribution écrite et de mieux comprendre certaines déclarations. Les personnes interviewées ont été choisies principalement en fonction des réponses fournies et de la disponibilité des contributeurs. Ces entretiens ont été réalisés via Skype ou au téléphone et seul un entretien a été réalisé par e-mail. Une liste des personnes interrogées et interviewées est disponible à l'annexe 3.

c. Aperçu

Le rapport se compose de trois parties : le premier chapitre et le second chapitre offrent un aperçu des réponses de l'enquête et des idées recueillies par le consortium RENEWAL de l'Europe centrale et orientale et de l'Europe du Sud ; le troisième chapitre cherche à résumer les principaux résultats et suggestions découlant des deux précédents chapitres.

Chaque analyse du pays décrit la situation de l'éducation et de la formation des adultes telle qu'elle est perçue par les personnes interrogées et interviewées dans le cadre de l'enquête ; leurs défis et priorités ; les difficultés et besoins de la société civile dans le pays ; un aperçu des opinions et suggestions des personnes interrogées sur l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes et sa mise en œuvre ; et le niveau d'intérêt des personnes interrogées pour encourager la coopération au sein de leur pays et dans les régions concernées.

Le rapport ne prétend pas présenter une image détaillée de la mise en œuvre dans chaque pays, mais donner aux prestataires d'éducation des adultes et aux représentants de la société civile la possibilité d'évaluer la stratégie à partir de perspectives individuelles, et surtout de faire certaines suggestions pour l'avenir.

2. Région centrale et orientale

I. INTRODUCTION

Le consortium RENEWAL définit l'Europe centrale et orientale comme la région composée des pays suivants : la Slovaquie, la République tchèque, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Croatie, la Slovénie et la Pologne.

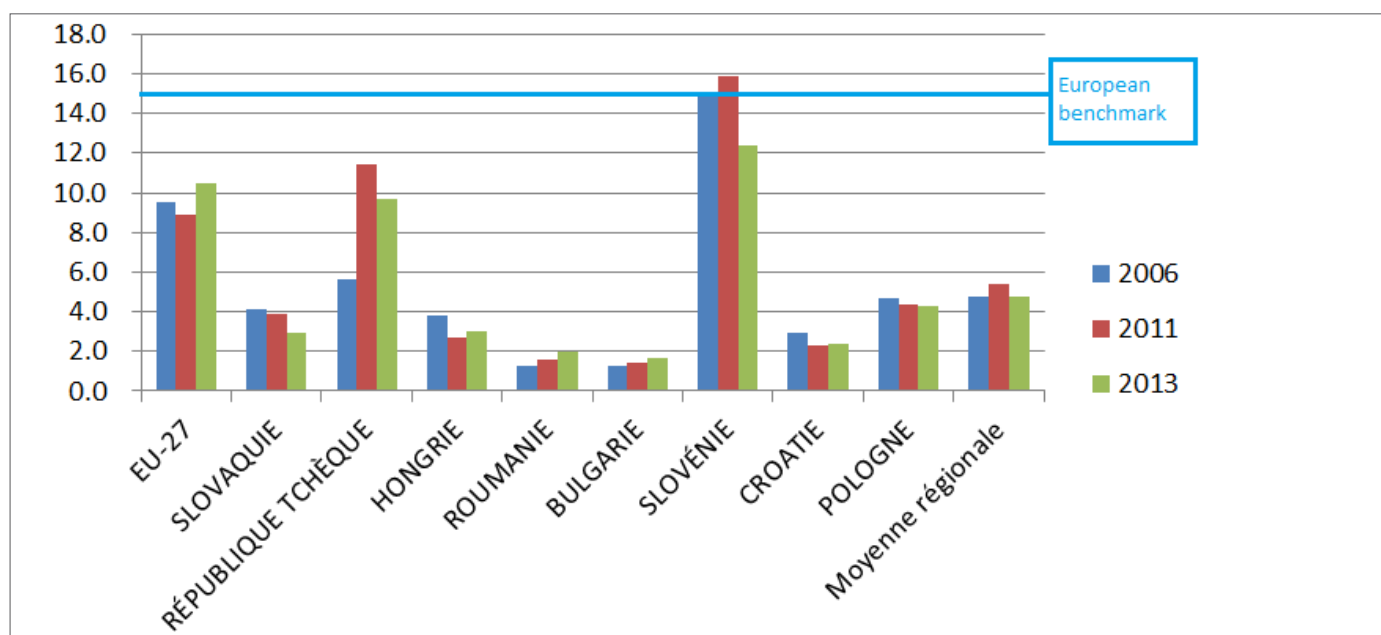
Ce chapitre offre un aperçu des principaux chiffres liés au secteur de l'éducation et de la formation des adultes dans cette région. Cet exercice permettra au lecteur de mieux comprendre les opinions des personnes interrogées sur la mise en œuvre de l'Agenda et leurs besoins au niveau national. Le rapport ne fournit aucune autre analyse, dans la mesure où son objectif n'est pas de rédiger une étude sur les situations des pays, mais de recueillir des idées des prestataires d'éducation des adultes et de la société civile⁷.

Le premier graphique et le premier tableau présentent les taux de participation dans chaque pays de 2006 à 2013 et calculent la moyenne pour la région pour la même période.

Tableau 1 : Apprentissage tout au long de la vie, % de la population âgée entre 25 et 64 ans travaillant dans le secteur de l'éducation et la formation⁸

	2006	2011	2013
EU-27	9.5	8.9	10.5
SLOVAQUIE	4.1	3.9	2.9
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	5.6	11.4	9.7
HONGRIE	3.8	2.7	3
ROUMANIE	1.3	1.6	2
BULGARIE	1.3	1.4	1.7
SLOVÉNIE	15	15.9	12.4
CROATIE	2.9	2.3	2.4
POLOGNE	4.7	4.4	4.3
Moyenne régionale	4.8	5.4	4.8

Source : Eurostat (code de données en ligne : trng_lfse_01)



⁷ Pour mieux comprendre les derniers développements dans le secteur de l'éducation et de la formation des adultes dans chaque pays, nous aimerions inviter les lecteurs à consulter les rapports de pays de l'EAEA, qui seront publiés par l'EAEA d'ici la fin 2014.

⁸ L'apprentissage tout au long de la vie concerne des personnes âgées entre 25 et 64 ans, qui ont déclaré avoir suivi un enseignement ou une formation au

cours des quatre dernières semaines précédant l'enquête (numérateur). Le dénominateur donne la population totale faisant partie du même groupe d'âge, à l'exclusion de ceux qui n'ont pas répondu à la question sur la « Participation à l'éducation et la formation ». Le numérateur et le dénominateur découlent tous deux de l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne.

Le tableau suivant décrit la distribution des activités non formelles d'éducation et de formation par prestataire et par pays en 2011.

Tableau 2 : Prestataires d'activités non formelles d'éducation et de formation, 2011 (%)⁹

Employeur	Institution non formelle d'éducation et de formation	Institution formelle d'éducation (2)	Institution commerciale dont l'éducation et la formation ne sont pas l'activité principale (3)	Organisation des employeurs, chambre du commerce (4)	Institution non commerciale (p. ex., bibliothèque) (5)	Association à but non lucratif (6)	Individuel (7)	Syndicat (8)	Autre (9)	
EU-27 (10)	32.0	17.7	9.8	10.9	3.2	5.7	5.9	5.1	1.0	4.9
Bulgarie	71.8	11.3	2.5	3.9	2.3	5.3	:	1.3	:	:
République tchèque	40.7	32.6	9.1	3.4	1.3	2.0	1.5	7.1	:	1.6
Croatie (11)	22.0	24.2	15.6	12.8	5.0	:	3.3	:	:	7.7
Hongrie	60.3	12.9	3.7	4.5	7.7	2.7	3.0	4.4	:	0.6
Pologne	16.8	53.6	11.9	7.9	1.2	1.5	2.4	1.7	:	2.4
Roumanie	39.9	35.4	13.6	2.4	:	:	:	:	:	:
Slovénie	19.5	45.7	11.3	3.4	5.9	4.3	5.6	1.7	:	2.6
Slovaquie	47.5	25.2	11.0	7.8	1.7	1.3	1.2	2.9	:	1.4
Moyenne régionale	39.8	30.1	9.8	5.8	3.6	2.9	2.8	3.2	:	2.7

Source : Eurostat (code des données en ligne : trng_aes_170)

Le dernier tableau illustre les principaux obstacles à la participation dans chaque pays.

Tableau 3 : Obstacles à la participation à l'éducation et la formation, 2011¹⁰ (%)

	Santé ou âge (2)	Rien à une distance raisonnable	Pas de temps à cause de la famille	Ne remplit pas les prérequis (3)	Trop cher, ne peut pas se le permettre financièrement	Manque d'employeur/appui de la fonction publique	Conflit avec les horaires de travail	N'en a pas besoin pour le travail	N'en a pas besoin pour des raisons personnelles	N'a pas pu trouver ce qu'on voulait (4)	Aucun accès à un ordinateur ou à Internet (pour l'apprentissage à distance) (5)
EU-27 (7)	8.5	6.1	20.9	4.2	13.2	8.0	18.0	50.0	14.6	8.6	1.6
Bulgarie	3.1	3.8	6.2	2.4	8.9	1.9	7.2	88.8	2.8	2.2	1.4
République tchèque	7.1	3.7	22.1	2.1	7.6	4.9	11.1	41.6	16.3	7.9	1.2
Croatie (8)	13.4	32.1	55.5	18.4	60.6	21.0	35.0	:	:	:	:
Hongrie	4.6	5.1	6.7	2.3	11.4	4.1	8.2	87.3	1.6	2.0	1.3
Pologne	11.6	2.9	21.6	1.8	15.5	5.2	11.8	60.1	13.6	5.7	0.6
Roumanie	7.5	28.1	30.9	12.9	52.5	30.0	34.7	91.3	19.2	6.0	10.4
Slovénie	6.9	4.2	16.1	1.4	12.6	3.0	13.0	61.8	27.4	6.8	:
Slovaquie	6.2	1.4	6.0	0.7	4.7	1.8	4.9	30.0	4.6	2.0	0.5
Moyenne régionale	7.3	9.9	19.8	5.0	20.1	8.6	15.3	65.8	11.3	4.7	2.4

Source : Eurostat (code des données en ligne : trng_aes_176)

⁹ (1) Se référer au fichier de métadonnées sur Internet (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/trng_aes_esms.htm).

(2) Bulgarie: peu fiable.

(3) Roumanie: peu fiable.

(4) Bulgarie, Croatie, Slovaquie: peu fiable.

(5) Slovaquie: peu fiable.

(6) Croatie, Slovaquie: peu fiable.

(7) Bulgarie, Slovénie: peu fiable.

(8) Hongrie et Slovaquie: peu fiable.

(10) Estimations.

(11) 2007.

¹⁰(2) Croatie: peu fiable.

(4) Slovénie, Slovaquie: peu fiable.

(5) Roumanie: peu fiable.

(6) Slovaquie: peu fiable.

(7) Estimations.

(8) 2007.

II. ANALYSE DU PAYS

I. BULGARIE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu cinq contributions de la Bulgarie : quatre de la société civile (Fondation d'entreprise pour l'éducation, Association Znanie, Association Saved Future Fund, Association des centres de communauté innovants) ; une d'une société de conseil (Catro Bulgaria) et une de l'Université d'État sur la bibliothéconomie et les technologies de l'information. Malheureusement, seule une personne était disponible pour un entretien : Gergana Andreeva, membre de l'EAEA, de la Business Foundation for Education (Fondation d'entreprise pour l'éducation).

Les personnes interrogées déclarent que le secteur de l'éducation et de la formation des adultes en Bulgarie est en pleine régression. Tout d'abord, la participation générale est en constante diminution : « cela est principalement dû à la faible motivation et au manque d'établissements de soins de santé permettant de combiner vie de famille et travail, » a expliqué le représentant de l'Association Saved Future Fund. De plus, les personnes qui ont le plus besoin d'éducation ne reçoivent pas un soutien suffisant au niveau national pour utiliser les opportunités d'apprentissage à disposition. Selon une autre personne interrogée, la situation est même pire dans les zones rurales, dans la mesure où « les opportunités d'apprentissage sont plus présentes dans les grandes villes et concentrées dans certaines régions. »

Les prestataires d'éducation des adultes et la société civile ne seraient ni assez solides ni assez soutenus par l'État. Le secteur de l'éducation des adultes est principalement financé par des projets, ce qui le rend non viable et le prive de la possibilité de planifier une stratégie sur le long terme. Cependant, le principal défi observé par les personnes interviewées réside dans le manque de reconnaissance de la société civile en tant que partenaire sur le terrain : « cela nous empêche actuellement d'offrir de nombreux services au public et nous met en concurrence avec d'autres types de prestataires d'apprentissage. »

Les priorités du secteur de l'éducation et de la formation des adultes qu'il convient d'aborder à court terme sont listées ci-après :

- Durabilité
- Plus d'attention portée aux apprenants plus âgés et à d'autres groupes désavantagés de la société
- Aptitudes de base et compétences clés
- Sensibilisation à l'importance d'une formation continue
- Reconnaissance des compétences et validation de l'apprentissage non formel et informel

« En raison de notre histoire, les individus ne sont pas familiarisés avec le concept de l'éducation et de la formation des adultes », déclare une personne interviewée

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Trois personnes interrogées sur six déclarent avoir connaissance de la stratégie européenne. Deux d'entre elles indiquent en avoir eu connaissance via des ressources en ligne, une autre auprès du coordinateur national. Pourtant, ce nombre diminue lors du décompte des personnes interrogées qui connaissent leur coordinateur national (deux sur six) et des personnes interrogées qui ont participé à la mise en œuvre de l'Agenda pour l'éducation

et la formation des adultes au niveau national (une sur six).

La majorité des personnes interrogées sont, quoi qu'il en soit, convaincues des retombées positives que la mise en œuvre de l'Agenda peut avoir sur le secteur de l'éducation des adultes en Bulgarie. Les contributeurs qui y sont familiarisés déclarent que l'Agenda européen peut encourager la participation et augmenter la qualité du secteur.

La personne interviewée a expliqué avoir été invitée à une conférence en 2014 et s'est dite généralement satisfaite de l'événement en soi. « Cependant, j'ai eu l'impression que nous sommes encore loin de la mise en œuvre d'actions concrètes ». Elle a affirmé : « Si nous souhaitons améliorer les choses pour de bon, nous devons établir un dialogue entre différents actionnaires et prévoir une stratégie visant à mettre en œuvre effectivement et efficacement les politiques que nous avons élaborées sur papier ».

c) COOPÉRATION

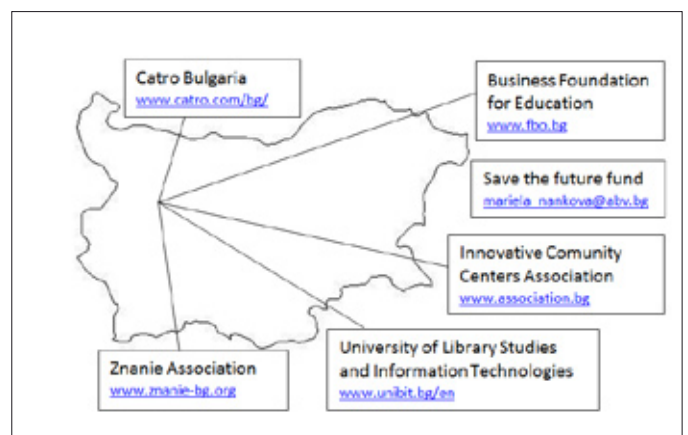
Les personnes interrogées ont déploré le manque de coordination centrale pour la société civile et les prestataires d'éducation et de formation des adultes. Selon certaines personnes interrogées, cette fragmentation rend la coopération difficile, même si elle existe sous différentes formes, à la fois au niveau national et international.

En général, les personnes interrogées semblent être en faveur d'une collaboration au sein du pays et de la région.

« Je pense que nous pouvons tirer profit d'une coopération avec nos pays voisins dans la mesure où nous avons de nombreux défis en commun », déclare la personne interviewée.

Les sujets proposés pour une telle coopération sont les suivants :

- Stratégies d'apprentissage tout au long de la vie, notamment sur la façon d'augmenter la participation et de créer des opportunités pour les apprenants plus âgés
- Participation civique dans la prise de décisions
- Développement des régions les plus pauvres
- Reconnaissance des compétences et validation de l'apprentissage non formel et informel



II. CROATIE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu vingt-cinq contributions de la Croatie. Parmi les quinze réponses analysées¹¹, la majorité a été transmise par des institutions de formation et d'éducation des adultes, un quart par des institutions nationales (ministères et agences) et quelques-unes par des cabinets de consultation commerciaux.

Les deux personnes interviewées sont Sonja Novak de l'Université ouverte d'Osijek, et Gordana Nikolic de l'École de commerce PAR.

Les principaux défis du secteur de l'éducation et de la formation des adultes observés par les personnes interrogées croates résident dans l'absence d'une vision claire de ce secteur (ainsi que de chaque institution) et dans le faible niveau de soutien que reçoivent les prestataires d'éducation des adultes au niveau central (en termes de facilitation des procédures et de formation continue).

Les structures de la société civile sont considérées ne pas bénéficier d'un soutien suffisant de la part des représentants des associations et prestataires, ainsi que des institutions nationales et du secteur commercial. « Il faut resserrer l'implication de la société civile, mais cela n'est pas possible en raison d'un financement inadéquat et d'une application insuffisante des fonds de l'UE, » explique l'une des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête.

Selon les contributeurs, les priorités du secteur croate de l'éducation et de la formation des adultes sont les suivantes :

- Planification stratégique
- Qualité
- Professionnalisation du personnel
- Coopération intersectorielle et employabilité
- Plus de flexibilité pour répondre aux besoins du marché du travail

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Douze personnes interrogées sur quinze ont déclaré avoir connaissance de l'Agenda. Sept d'entre elles connaissent le coordinateur national en Croatie. Il est important de ne pas sous-estimer le fait que sur ces sept personnes, quatre proviennent d'institutions nationales impliquées dans l'éducation et en ont donc eu directement connaissance auprès de cette source. Concernant l'implication dans les activités, six ont déclaré y avoir participé (parmi elles, deux travaillent dans les institutions nationales mentionnées ci-dessus). La grande majorité des personnes interrogées considèrent que l'Agenda est bénéfique pour les prestataires d'éducation pour les adultes.

Selon les personnes interrogées, les aspects positifs de l'initiative comprennent la stimulation des changements dans le secteur de l'éducation et de la formation des adultes au niveau national, en prenant en compte des besoins et circonstances spécifiques de chaque État membre ; les opportunités de réseautage, l'échange d'expériences et d'idées ; et les possibilités pour l'organisation de mener des activités coordonnées sur le terrain.

Les suggestions pour de futurs mandats sont les suivantes :

- Plus de communication et de promotion (p. ex., par le biais d'une newsletter, de la diffusion des projets, etc.)

- Augmenter l'implication des institutions et prestataires de l'éducation et de la formation des adultes
- Mettre l'accent sur la promotion de l'égalité, de la cohésion sociale et de la citoyenneté active
- Améliorer la qualité et l'efficacité
- Encourager les opportunités d'apprentissage et la durabilité des institutions dans des zones rurales et des communautés de petite taille

c) COOPÉRATION

Les prestataires et la société civile coopèrent et s'échangent des expériences au niveau local (lesdits partenariats locaux en faveur de l'emploi qui rassemblent les institutions publiques, les ONG, les services sociaux, etc.), mais des regrets ont été exprimés quant au fait que cette collaboration n'est pas particulièrement efficace. À cet égard, on souhaite plus de soutien et d'encouragement au niveau central. Questionnées exclusivement sur l'éducation et la formation des adultes, les personnes interrogées affirment que les prestataires sont plus exposés aux formes de concurrence qu'à la collaboration. Cependant, de l'avis général, cette situation pourrait bénéficier d'avantages si des améliorations y étaient apportées.

Concernant la coopération régionale, le représentant de l'Université ouverte d'Osijek et certaines autres personnes interrogées ont trouvé un intérêt majeur à la possibilité d'en apprendre plus sur la situation de l'éducation et de la formation des adultes et les expériences des pays voisins.

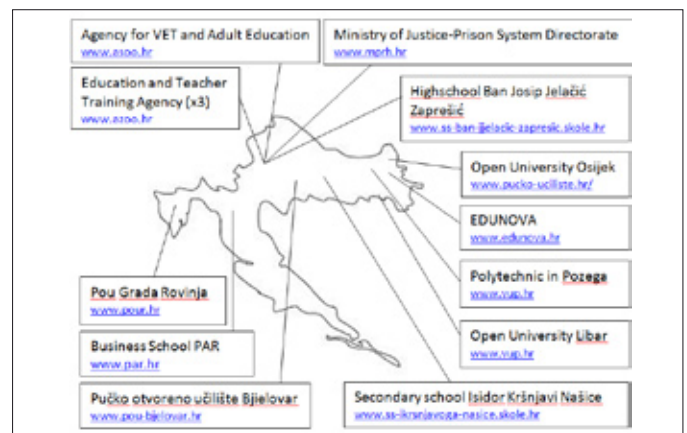
Les sujets suivants en vue d'une telle coopération ont été suggérés :

Stratégies d'apprentissage tout au long de la vie pour la société civile

- Stratégies locales économiques et pour l'emploi (notamment concernant les NEET et les personnes menacées de chômage)
- Comment rendre l'éducation des adultes plus attractive et augmenter la participation

- Procédures standardisées au niveau national en matière de mise en œuvre de programmes éducatifs de qualité axés sur les besoins des individus.

Une certaine forme de soutien européen est nécessaire pour combler le manque d'informations sur les politiques et l'opportunité d'échanger des méthodologies.



¹¹ Comme le nombre maximum de réponses de chaque pays a été fixé à quinze, les dix contributions jugées les plus incomplètes n'ont pas été prises en considération dans le cadre de ce rapport.

III. RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu deux contributions de la République tchèque, une d'Erika Konupcikova de l'Association tchèque des Institutions pour l'éducation et la formation des adultes (AIVD CZ), et une autre de Miroslava Dvorakova de l'Université Charles de Prague.

La représentante de l'AIVD CZ a été interviewée.

Le principal défi du secteur de l'éducation et de la formation des adultes observé par la représentante de la société civile réside dans le manque de durabilité des prestataires d'éducation des adultes et de la société civile. Elle reconnaît le soutien moral offert par l'État, mais se plaint du manque de soutien financier. Les principaux revenus du secteur de l'éducation et de la formation des adultes proviennent des fonds européens, qui ne sont pas toujours faciles à obtenir et gérer.

La personne interviewée suggère les principales priorités du secteur de l'éducation et de la formation des adultes :

- Assurance qualité
- Gestion de l'éducation en fonction de l'âge

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Une personne interrogée sur deux avait connaissance de la mise en œuvre de l'Agenda européen. Elle a indiqué qu'elle en avait entendu parler auprès de l'agence nationale tchèque. Cependant, aucune des personnes interrogées ne connaissait son coordinateur national, et elles n'étaient pas non plus informées ou impliquées dans les activités de l'Agenda pour l'éducation et la formation des adultes.

Par conséquent, les contributeurs n'ont pas été en mesure d'identifier clairement les aspects positifs et négatifs de l'Agenda. Selon la représentante de l'AIVD, tout ce qui est organisé pour promouvoir et favoriser le secteur de l'éducation et de la formation des adultes est précieux, mais le fait de ne pas être impliqué dans ce processus est considéré comme une perte, pour les deux côtés. « Cela est particulièrement vrai si l'on prend en considération les difficultés auxquelles fait face le secteur dans le pays », affirme la personne interviewée.

c) COOPÉRATION

Le représentant d'AIVD CZ souhaite promouvoir la coopération au sein du pays et de la région de l'Europe centrale et orientale.

Les sujets suivants ont été suggérés en vue d'une possible coopération à deux niveaux :

- Assurance qualité
- Gestion de l'éducation en fonction de l'âge

« Les besoins tchèques s'appliquent aussi à la région : il pourrait être intéressant d'étudier plus en profondeur de tels sujets avec des collègues de pays voisins », déclare la personne interviewée.

Il a en outre été proposé d'approfondir le sujet « Compétences de base », qui semble souvent être négligé par la région de l'Europe centrale et orientale.



IV. HONGRIE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu trois contributions de la Hongrie ; une de Janos Szigeti Toth de la Société hongroise des écoles populaires, la seconde de Balazs Nemeth de l'Université de Pecs I et la troisième de Lidia Vinczéné Fekete du Centre Observatoire pour le développement de l'éducation.

Les deux personnes interrogées, également des membres de l'EAEA, ont été interviewées.

Les principaux défis que doit relever le secteur de l'éducation et de la formation des adultes seraient la segmentation des politiques éducatives au sein des institutions nationales et la diminution de l'importance dont l'apprentissage non formel fait l'objet en faveur de l'enseignement et de la formation professionnels ; cela est dû en partie, bien que non entièrement, à la crise.

« Le problème principal en Hongrie réside dans le fait que l'éducation et la formation des adultes relève de la compétence du ministère de l'économie : ce lien avec le secteur de l'emploi affaiblit bien plus l'éducation non formelle des adultes par rapport à la formation professionnelle », avertit une personne interviewée.

Selon trois contributeurs, les structures de la société civile ne sont pas assez solides en Hongrie : premièrement, elles manquent de reconnaissance et de soutien au niveau national, et deuxièmement, elles bénéficient d'un financement précaire et insuffisant.

Le représentant de la Société hongroise des écoles populaires a regretté le fait que « la Société civile en Hongrie [soit] active, mais [que] ses actions ne [puissent] pas être systématiques en raison d'un manque de soutien. »

Afin d'améliorer cette situation, un des contributeurs hongrois suggère de créer des plateformes nationales, composées de prestataires d'éducation des adultes, d'agences nationales et de chercheurs, qui peuvent contrôler et influencer la mise en œuvre de politiques relatives à l'éducation des adultes dans le pays.

Les priorités du secteur de l'éducation des adultes en Hongrie sont les suivantes :

- Différences régionales et le fossé entre les zones rurales et industrielles
- Jeunesse (chômage et jeunes quittant l'école prématurément)
- Apprenants plus âgés

— Les trois derniers points peuvent être inclus sous le couvert des compétences de base (incompatibilité des compétences du Programme pour l'évaluation internationale des adultes (PIAAC))

- Éducation à la citoyenneté
- Qualité
- Participation et sensibilisation

« La citoyenneté démocratique est un sujet très pertinent dans cette situation critique à laquelle font face l'Union européenne et la Hongrie », déclare une personne interviewée.

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Toutes les personnes interrogées connaissent l'Agenda pour l'éducation et la formation des adultes. Elles en ont eu connaissance grâce à l'EAEA et par le biais des sites Internet des institutions européennes.

Une personne sur trois connaît le coordinateur national et a été impliquée dans les activités de l'Agenda. En particulier, le représentant de la Société hongroise d'éducation populaire

V. POLOGNE

déplore un manque de communication entre les personnes en charge de l'Agenda et les représentants de la société civile. Les personnes interrogées apprécieraient grandement une approche plus ascendante, parce que cela pourrait favoriser l'implication des communautés et augmenter l'efficacité des actions.

Malgré cela, tous s'accordent à dire que l'Agenda est bénéfique pour leur pays.

À titre de suggestions pour de futurs mandats, les personnes interrogées proposent d'effectuer une promotion plus efficace et d'encourager les débats publics au niveau national, via des canaux traditionnels et des médias sociaux, ainsi que des forums au niveau local. « Les apprenants doivent également s'impliquer dans les activités de l'Agenda, pour qu'ils comprennent les bénéfices de l'apprentissage, » recommande le représentant de la Société hongroise d'éducation populaire. « Lors de la planification des actions de mise en œuvre, une attention toute particulière doit être accordée aux besoins de la société civile », prévient une autre personne interrogée.

c) COOPÉRATION

Il n'y a aucune coopération parmi la société civile, et entre cette dernière et les prestataires d'éducation des adultes en Hongrie. Cependant, toutes les personnes interrogées déclarent que le développement d'une telle coopération au sein de leur pays et sa promotion dans la région centrale et orientale pourraient être avantageux pour le secteur de l'éducation et de la formation des adultes, et notamment pour leurs associations ou institutions respectives.

Les sujets proposés en vue de la coopération au niveau national sont les suivants :

- Transparence,
- Durabilité de la société civile,
- Implication dans la conception de la politique.

Concernant la coopération régionale, les sujets suivants mériteraient d'être développés :

- Citoyenneté démocratique,
- Campagnes de sensibilisation et semaines d'apprentissage tout au long de la vie,
- Fossé entre les zones rurales et industrielles.

Grâce au soutien apporté au niveau européen, une des personnes interviewées souhaite mettre davantage l'accent sur l'importance de l'éducation des adultes et ses bénéfices individuels et sociaux.



a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu six contributions de la Pologne. Ces dernières proviennent à la fois d'actionnaires privés et publics, qui traitent directement de l'éducation et de la formation des adultes ou qui sont impliqués dans les projets Grundtvig : le 36.6 Competence Centre ; le centre éducatif pour l'intégration intergénérationnelle HIPOKAMP ; l'Institut des technologies durables (membre de l'EAEA) ; l'outil Max ; l'association Mine of art ; et l'ONG Trainers Association.

La représentante d'HIPOKAMP, spécialisée dans l'andragogie dans un centre pour adultes en charge des apprenants plus âgés, fut la seule personne disponible pour une interview.

Le principal défi dont elle fait mention est le manque de reconnaissance de la valeur du travail des prestataires d'éducation des adultes : « la société et les décideurs politiques ne comprennent pas toujours que nos activités ont un impact positif clé sur le bien-être et donc, sur l'avenir de la communauté. »

L'autre difficulté qu'elle met en exergue est la concurrence avec le secteur commercial ; ce dernier offre un nombre élevé d'opportunités d'apprentissage pour les adultes, davantage centrées sur l'employabilité.

Du fait que de nombreuses réponses étaient incomplètes, il n'a pas été possible de bien comprendre les structures de la société civile en Pologne et leurs besoins. Deux personnes interrogées affirment que la société civile bénéficie d'une certaine forme de soutien (une mentionne le soutien au niveau de l'Union européenne notamment). Pourtant, ce soutien est considéré insuffisant et implique une bureaucratie excessive. Le manque d'organisation et de coopération est également à déplorer. La personne interviewée souhaiterait plus de soutien financier, notamment pour les initiatives de base, car selon elle, ces dernières sont les seules à pouvoir atteindre des groupes particuliers qui ont le plus besoin d'éducation.

Les priorités du secteur de l'éducation et de la formation des adultes en Pologne sont les suivantes :

- Sensibilisation aux bénéfices de l'apprentissage des adultes pour le défi démographique
- Qualité
- Professionnalisme du personnel et des formateurs

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Les six personnes interrogées ont toutes déclaré avoir connaissance de l'Agenda pour l'éducation et la formation des adultes. La majorité d'entre elles en ont eu connaissance de manière autonome par le biais de sources indirectes, et le membre de l'EAEA en a eu connaissance par le biais de matériels d'information fournis par l'EAEA. Trois d'entre elles connaissent le coordinateur national polonais et une d'entre elles déclare avoir participé à des activités de mise en œuvre. La moitié des personnes interrogées est d'avis que cette initiative a des bénéfices sur le secteur de l'éducation et de la formation des adultes en Pologne.

Parmi les points forts de cette initiative, les personnes interrogées mentionnent le renforcement de l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie ; l'établissement de priorités claires pour l'apprentissage tout au long de la vie, qu'il convient de mettre en œuvre au niveau national ; la possibilité d'échanger des connaissances et des bonnes pratiques parmi les actionnaires ainsi que d'augmenter la qualité du secteur.

Les suggestions suivantes ont été faites pour de futurs

mandats :

- Meilleure promotion de l'initiative
- Plus de transparence dans la planification et le processus de mise en œuvre
- Plus grande implication de la société civile et des prestataires/experts d'éducation des adultes

« Il est plus que nécessaire de faire appel à une personne à même de proposer des idées et une meilleure coopération parmi les actionnaires », a corroboré la personne interviewée.

c) COOPÉRATION

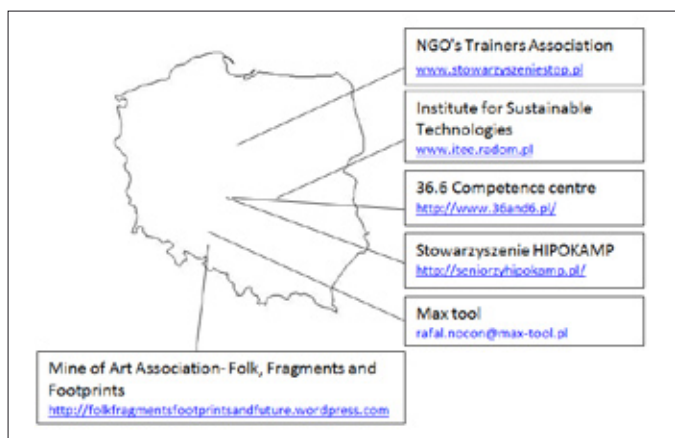
La Pologne est le seul pays où la coopération avec et entre la société civile n'est visiblement pas considérée comme intéressante. La moitié des personnes interrogées affirment cela tandis que l'autre moitié déclare ne pas savoir si cela pourrait être utile.

Toutefois, la personne interviewée déclare : « Nous avons des contacts et collaborons avec des pays dans l'Europe de l'Ouest, mais coopérer avec des collègues de la région pourrait s'avérer très utile en vue d'élaborer certaines solutions qui seraient plus adaptées à nos besoins. »

Les sujets proposés en vue d'une telle coopération sont les suivants :

- Partenariat et dialogue professionnel
- Gestion de l'âge et opportunités pour les apprenants plus âgés
- Reconnaissance de l'apprentissage non formel et informel.

Au niveau européen, le soutien nécessaire réside dans un meilleur échange des informations et bonnes pratiques et dans un soutien plus politique à préconiser pour le secteur.



VI. ROUMANIE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu cinq contributions de la Roumanie. Elles ont été transmises par Maria Toia de l'Institut roumain pour l'éducation des adultes (Romanian Institute for Adult Education (IREA)) ; Carmen Corlateanu de Casa Corpului Didactic Neamt ; Mariana Matache de l'Asociatia EUROED ; Constantin-Mircea Corlateanu d'ISJ NEAMT (inspection scolaire du comté de Neamt) ; et Gabriel Dobrescu, de l'Asociatia pentru educatie si Dezvoltare Durabila.

Les deux premières personnes interrogées ont été interviewées.

Le principal défi observé par la représentante de l'IREA pour le secteur de l'éducation et de la formation des adultes est l'absence de prise de conscience concernant l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie pour le public général parmi les professionnels et les décideurs politiques : « Nous devons créer une culture pour cela, et ce n'est pas une tâche facile. »

Selon les contributeurs, les structures de la société civile en Roumanie ne sont pas viables et ne bénéficient pas d'un soutien adéquat au niveau national. La société civile reçoit un financement par le biais de divers projets et programmes, provenant principalement de l'Union européenne, qui est toutefois précaire et insuffisant. À cet égard, les personnes interrogées soulignent une fragmentation des compétences parmi les institutions nationales, ce qui crée une certaine confusion pour le secteur et ne permet pas d'établir une stratégie globale et cohérente pour l'éducation des adultes. En plus de cela, la société civile déplore une absence de reconnaissance au niveau national, ce qui entraîne un manque d'implication dans le processus d'élaboration des politiques.

« La société civile et les législateurs doivent non seulement coopérer, mais instaurer un véritable partenariat en faveur de l'éducation des adultes : il paraît évident que nous devons travailler dans le même but », argumente une personne interviewée.

Les personnes interviewées listent les priorités suivantes à aborder à court terme dans le pays :

- Compétences basiques
- Assurance qualité
- Former des formateurs
- Accès à des opportunités d'apprentissage pour des groupes désavantagés (notamment dans les zones rurales).

Concernant ce dernier point, la représentante de l'IREA déclare : « Il existe un cadre juridique pour créer des centres d'apprentissage tout au long de la vie dans de telles zones (une loi régionale émise en 2011). Cependant, l'initiative doit venir des autorités locales, et jusqu'à présent, je ne suis pas au courant de la mise en place de tels centres. »

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Quatre des cinq personnes interrogées déclarent avoir connaissance de l'Agenda et deux d'entre elles (la représentante d'EUROED et la représentante de l'IREA) connaissent le coordinateur national. La représentante de l'IREA a participé à la conférence de lancement, mais autrement, aucune des personnes interrogées n'était impliquée dans les activités organisées dans le cadre de la mise en place de l'Agenda.

Concernant le potentiel de l'initiative, les deux personnes interrogées ayant connaissance de la mise en œuvre de l'Agenda ont des points de vue très différents : d'un côté, une

VII. SLOVAQUIE

personne interrogée considère l'initiative bénéfique, parce qu'elle augmente l'efficacité des politiques dans le domaine de l'apprentissage des adultes, sensibilise aux opportunités d'apprentissage et touche des groupes cibles spécifiques (les personnes âgées et les employés peu qualifiés) ; d'un autre côté, une autre personne interrogée n'a pas été en mesure d'exprimer son opinion dans la mesure où un nombre insuffisant d'actions ont été menées à cet égard.

À titre de suggestions pour de futurs mandats, nos collègues roumains mentionnent une meilleure communication entre le coordinateur national et les actionnaires de l'éducation des adultes ainsi qu'une plus grande implication de la société civile, à la fois lors de la phase de planification et de la phase de mise en œuvre. « Cela nous aiderait probablement si la Commission européenne pouvait obliger le coordinateur national à travailler avec d'autres ONG et d'autres organisations spécialisées dans l'éducation des adultes », propose une personne interviewée.

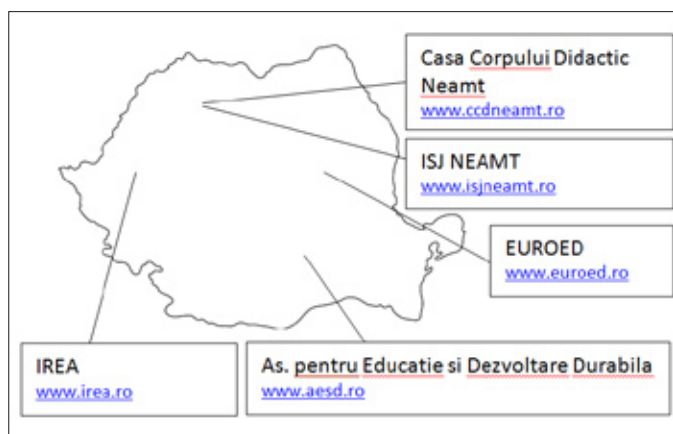
c) COOPÉRATION

Plus de la moitié de nos collègues roumains déclarent qu'ils souhaiteraient améliorer la coopération au sein de la société civile du pays et de la région, tandis que les deux personnes interrogées ne sont pas certaines de l'utilité d'une telle coopération.

Concernant la coopération régionale, la représentante de l'IREA affirme : « Il est important de considérer certains défis comme des défis régionaux et de les répercuter sur le développement économique de la région ».

Les personnes interrogées ont mentionné les sujets suivants à développer pour instaurer une telle coopération :

- Partenariat pour l'éducation des adultes
- Implication de la société civile dans la prise de décision politique
- Assurance qualité
- Compétences de base
- Diversification et opportunité d'apprentissage personnalisé



a) a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu vingt-neuf contributions de la Slovaquie : sept de la société civile de l'éducation, neuf des prestataires de l'éducation des adultes et quatre des institutions nationales et régionales¹².

Klaudius Silhar, AIVD SK, et Peter Szovics, IBE NBS n.o. ont été interviewées.

Selon les personnes interviewées, le principal défi pour le secteur de l'éducation et de la formation des adultes en Slovaquie réside dans le manque de reconnaissance du secteur de l'éducation et de la formation des adultes parmi les décideurs politiques et le public général. Par ailleurs, le secteur de l'éducation des adultes semble ne pas être viable et il existe une absence de stratégie claire au niveau national.

Selon les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête, la société civile ne reçoit pas suffisamment de soutien en Slovaquie. Le financement est principalement axé sur le projet et est par conséquent insuffisant et précaire. Selon certaines personnes interrogées, la majeure partie du soutien apporté au secteur de l'éducation et de la formation des adultes provient du niveau international (principalement de l'Union européenne, dans le cadre de l'ancien Programme d'apprentissage tout au long de la vie) et non pas du niveau interne. Cependant, les représentants des prestataires d'éducation des adultes se déclarent satisfaits du soutien que la société civile leur apporte dans le cadre de leur travail quotidien.

Une suggestion a aussi été faite en faveur d'une plus grande implication de la société civile dans des activités locales et régionales organisées par d'autres secteurs de l'éducation ou des décideurs politiques. Selon une personne interrogée, plus vous êtes petit, et si en plus vous venez de villes industrielles, moins vous aurez la possibilité de développer vos activités.

À court terme, les personnes interrogées souhaiteraient aborder les priorités suivantes :

- Définition plus claire de l'éducation et de la formation des adultes
- Sensibilisation et reconnaissance de l'importance de l'apprentissage des adultes
- Ouverture et transparence
- Qualifications et reconnaissance des objectifs d'apprentissage
- Opportunité d'apprentissage pour les personnes plus âgées et gestion de l'âge

« Si les prestataires d'éducation des adultes et la société civile ne disposent pas d'un instrument financier permettant d'encourager les individus à participer à l'éducation et la formation des adultes, la participation en Slovaquie restera basse, notamment parmi les groupes qui en ont le plus besoin (personnes sans emploi, groupes désavantagés, etc.) », avertit le représentant de l'AIVD.

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Quinze personnes interrogées sur les vingt prétendent avoir

¹² Seules vingt réponses ont été prises en considération, selon une règle interne établie par le consortium.

connaissance de l'Agenda pour l'éducation et la formation des adultes. Toutes les personnes interrogées déclarent connaître le coordinateur national et onze d'entre elles disent avoir été impliquées dans les initiatives de l'Agenda. Les principales associations de la société civile (AIVD SK et l'association des universités slovaques du troisième âge) n'ont pas participé au processus de mise en œuvre.

La majorité des personnes interrogées croient au caractère positif de l'Agenda. Cependant, deux personnes interrogées ont déclaré que l'Agenda n'est pas bénéfique pour la Slovaquie et six personnes interrogées n'en sont pas certaines (INDÉCISES).

Parmi les points forts de l'initiative, les personnes interrogées ont mentionné la possibilité d'accroître la sensibilisation à l'apprentissage des adultes en Europe, d'augmenter la qualité et l'efficacité du secteur ainsi que l'accès et la participation à l'éducation et la formation des adultes.

Les suggestions ci-après pour de futurs mandats ont été formulées :

- Plus d'informations, de promotion et de transparence
- Se concentrer sur les bénéficiaires de l'apprentissage et de la formation des adultes
- Faciliter la coopération et les échanges entre les secteurs (non formel, formel et enseignement et formation professionnels (BFP))
- Mise en place d'un plus grand nombre d'échanges et d'opportunités d'apprentissage pour les prestataires d'éducation des adultes et la société civile
- Nomination de points de contact régionaux
- Meilleure corrélation avec le Fonds social européen (ESF) et l'Agenda européen

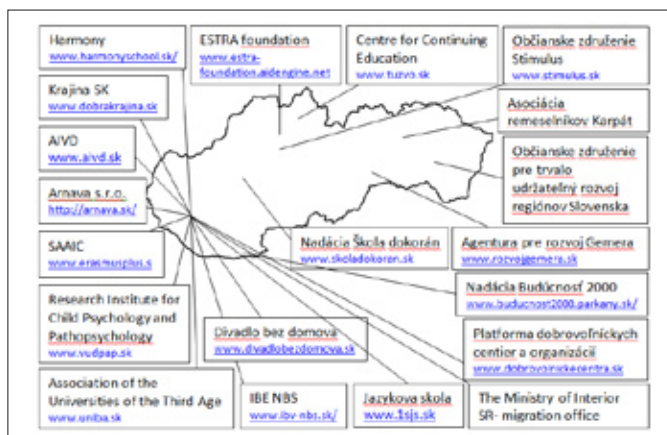
c) COOPÉRATION

La coopération avec la société civile en Slovaquie est très difficile, en particulier pour des raisons politiques : « Les décisions ou appels publiés et diffusés sans transparence peuvent générer un sentiment de concurrence parmi les organisations, qu'il est difficile de mettre de côté au début de la coopération », avertit une personne interviewée.

Cependant, les personnes interrogées souhaiteraient réellement encourager la coopération avec la société civile dans leur pays et leur région.

Les personnes interrogées proposent les sujets suivants en vue d'une telle coopération :

- Renforcement de la société civile et de sa durabilité (notamment dans les zones rurales)
- Sensibilisation et façons d'augmenter la participation
- Échange des méthodologies et des pratiques innovantes
- Assurance qualité
- Validation et reconnaissance des compétences
- Professionnalisation des formateurs et du personnel
- Éducation civique et médiation des conflits



VIII. SLOVÉNIE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu quatre contributions de la Slovénie : Tamara Jare de l'Université slovène du troisième âge ; Matej Cepin de l'académie Socialna ; Andrej Sotosek et Zvonka Pangeric Pahernik de l'Institut slovène pour l'éducation et la formation des adultes, qui a été nommée coordinatrice nationale pour la mise en œuvre de l'Agenda. Même si les personnes interrogées n'étaient pas très nombreuses, elles représentent différentes réalités pour le secteur de l'éducation et de la formation des adultes en Slovénie (association nationale, petite ONG et institution nationale).

Les deux premières personnes ont été interviewées en tant qu'actionnaires slovènes, les deux dernières en tant que représentants d'une institution nationale, un membre de l'EAEA et également un coordinateur national pour la mise en œuvre de l'Agenda.

Lors de leur interview, les trois actionnaires évoquent des difficultés et besoins très différents pour le secteur de l'éducation et de la formation des adultes : le principal défi évoqué par le représentant de l'Université du troisième âge consiste à démontrer l'importance et la valeur des activités menées par l'association dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes. L'instauration d'une coopération entre les prestataires d'apprentissage formel et non formel est une tâche difficile, que la personne interviewée pense toutefois être très bénéfique. « Malgré le fait que nous avons les mêmes objectifs, je pense trop souvent qu'il n'y a pas assez de coopération entre le secteur formel/non formel et les institutions publiques et privées », déclare-t-elle.

Par contre, le représentant de l'ONG a déclaré que la principale difficulté pour eux réside dans l'instabilité financière et politique, qui ne leur permet pas de suivre l'évolution politique. « Si vous souhaitez bâtir un environnement durable où les organisations pourraient travailler sur le long terme et où les adultes auraient conscience des besoins en matière d'éducation, vous avez incontestablement besoin de plus d'argent, de volonté politique et de tradition », insiste-t-il.

Selon les personnes interrogées, les priorités qui doivent être abordées sont les suivantes :

- Sensibilisation
- Illettrisme (fonctionnel, santé, TIC et financier)
- Employabilité et développement des compétences clés
- Éducation à la citoyenneté
- Infrastructures et coopération entre différents acteurs (par le biais d'une approche pluraliste)
- Absence de réunion régionale en vue d'échanger des bonnes

pratiques et de discuter de problèmes communs

- Coopération entre différents prestataires d'éducation
- Fossé entre la théorie et la pratique (qui pourrait être comblé en instaurant de petits groupes pour discuter et apprendre à mettre en œuvre)
- Encourager le volontariat

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Trois des quatre contributeurs déclarent avoir connaissance de l'Agenda et sont convaincus de son caractère bénéfique pour la Slovénie. Cependant, le contributeur qui indique ne pas avoir connaissance de l'Agenda a fait part d'activités de bonnes pratiques organisées dans ce cadre (séances d'apprentissage). Interrogé sur l'impact de cette initiative, il déclare que « les séances d'apprentissage sont de bons projets permettant de rendre visibles des organisations et projets. Elles durent seulement une journée, mais délivrent des résultats, à la fois pour les adultes façonnant une culture pour l'éducation et la formation des adultes et pour les organisations d'éducation des adultes reconnaissant leur travail. »

Toutes les personnes interrogées connaissent le coordinateur national, mais seul le représentant du SIAE (qui est en fait le coordinateur national) participe aux activités de l'Agenda. Ceci s'explique par le fait que le coordinateur national a choisi d'exploiter le réseau existant mis en place pour la semaine LLL (apprentissage tout au long de la vie) afin d'être sûr que les activités organisées pourraient avoir un impact déterminant.

Les aspects positifs des initiatives listées par les personnes interrogées sont la promotion et la reconnaissance du secteur ; la sensibilisation à la nécessité de poursuivre le travail ; les groupes cibles auxquels s'adresse l'Agenda ; l'opportunité de créer un réseau et de procéder à des échanges ; la concentration sur la qualité et la reconnaissance et la validation de l'apprentissage non formel et informel ; la possibilité de créer des connexions entre l'apprentissage non formel, l'apprentissage professionnel et l'éducation formelle.

Les contributeurs ont indiqué les aspects négatifs suivants :

- Manque d'intérêt sur les apprenants plus âgés
- Absence de communication/d'implication de la part du coordinateur national

« L'information est cruciale : certaines personnes ont des idées formidables, mais ne peuvent pas les proposer parce qu'elles ne participent pas à des réseaux formels et ne peuvent pas accéder aux informations », avertit le représentant des Universités du troisième âge.

Les contributeurs ont également listé certaines suggestions pour de futurs mandats. Au niveau de l'UE, le représentant du SIAE souhaiterait que les politiques sur l'éducation et la formation des adultes soient mieux intégrées aux politiques nationales, et un investissement plus important pourrait être imposé (prévu pour différents secteurs) pour le secteur de l'éducation et de la formation des adultes. Par ailleurs, il a proposé de placer la reconnaissance et la validation des compétences en tête des priorités de l'agenda du gouvernement national.

La coordinatrice nationale slovène propose plutôt de mettre l'accent, lors de la mise en œuvre de l'Agenda, sur des principaux thèmes annuels (qui pourraient être abordés/analysés au niveau régional ou européen). Comme la coordinatrice nationale est

d'avis que le niveau régional est particulièrement important, elle pense également qu'il est possible de délivrer des produits régionaux communs qui peuvent/doivent ensuite être partagés avec les autres régions européennes.

c) COOPÉRATION

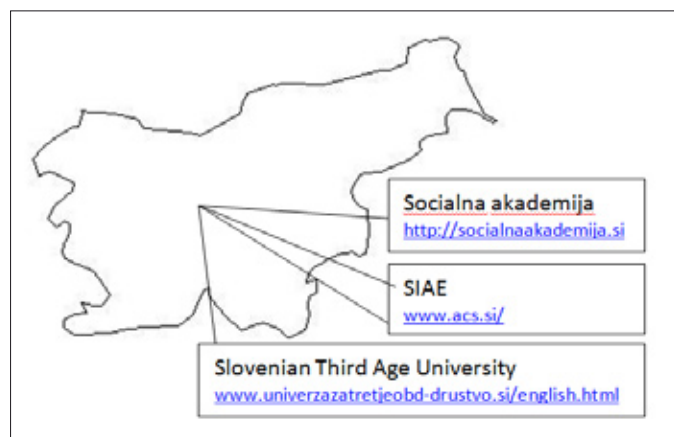
Le représentant de l'ONG a déclaré que pour eux, il est difficile de maintenir une coopération systématique avec les institutions publiques en raison de l'absence de structure et de soutien au niveau national. Parfois, cela peut s'expliquer par l'utilisation d'une approche descendante, qui ne permet pas assez d'interaction entre les acteurs de différents niveaux. Il a indiqué que pour eux, la coopération internationale est possible uniquement par le biais de projets européens financés par l'Union européenne.

Le représentant de l'Université du troisième âge a déclaré que la coopération avec des ONG est très satisfaisante : un échange continu est instauré par le biais d'ateliers et d'autres événements [organisés par le centre des ONG en Slovénie], dans le cadre desquels des bonnes pratiques, des méthodologies et des opportunités de financement sont partagées.

Les représentants du SIAE indiquent qu'ils coopèrent avec des ONG sous différentes formes (projets, événements, etc.) et que ces coopérations sont toujours considérées comme très enrichissantes des deux côtés. Cependant, ils déclarent qu'en raison de restrictions financières, il n'a pas toujours été possible de coopérer à long terme et sur une base régulière. « Il serait sans aucun doute avantageux d'étendre et d'approfondir ces coopérations », affirment-ils.

Toutes les personnes interrogées considèrent la coopération régionale comme potentiellement très utile. Les sujets suivants ont été proposés en vue d'une telle coopération :

- Professionnalisation des experts et prestataires
- Illettrisme (fonctionnel, santé, TIC et financier)
- Fossé entre la théorie et la pratique (qui pourrait être comblé en organisant de petits groupes pour discuter et apprendre à mettre en œuvre)
- Inclure les voix des apprenants dans les activités des prestataires d'éducation des adultes et les actions de lobbying



3. Région de l'Europe du Sud

I. INTRODUCTION

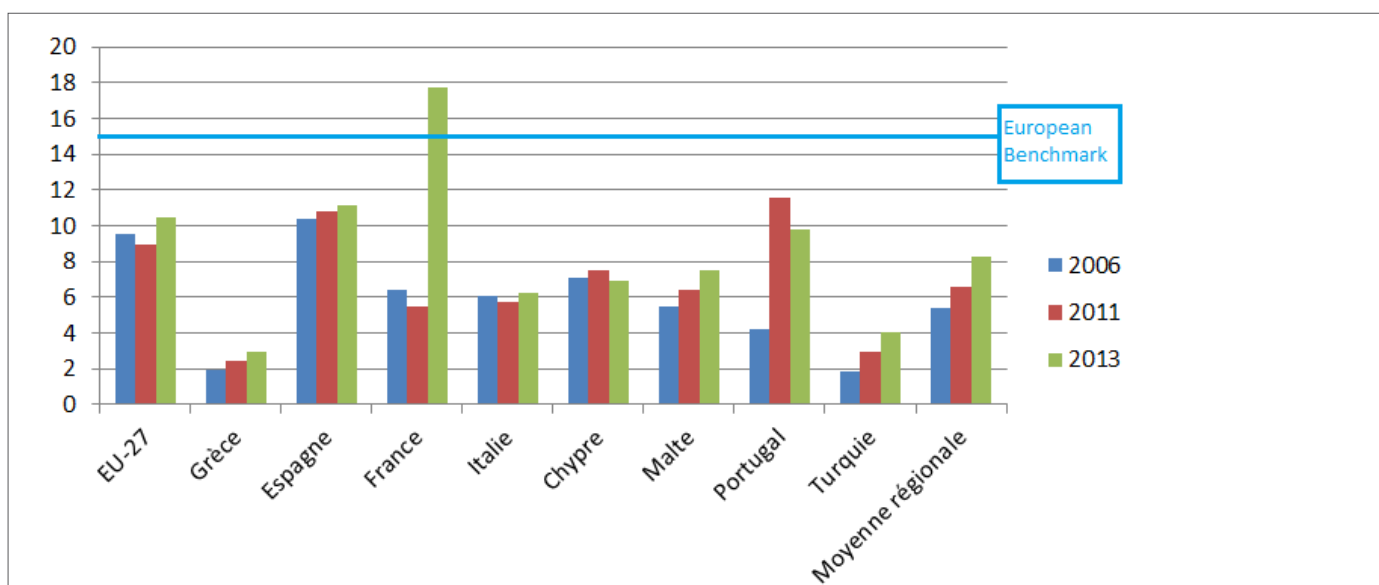
Le consortium RENEWAL définit l'Europe du Sud comme la région composée des pays suivants : le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce, Malte, Chypre et la Turquie.

Ce chapitre offre un aperçu des principaux chiffres liés au secteur de l'éducation et de la formation des adultes dans cette région. Cet exercice permettra au lecteur de mieux comprendre les opinions des personnes interrogées sur la mise en œuvre de l'Agenda et leurs besoins au niveau national. Le rapport ne fournit aucune autre analyse, dans la mesure où son objectif n'est pas de rédiger une étude sur les situations des pays, mais de recueillir des idées des prestataires d'éducation des adultes et de la société civile¹³. Le premier graphique et tableau présente les taux de participation dans chaque pays et calcule la moyenne pour la région de 2006 à 2013.

Tableau 1 : Apprentissage tout au long de la vie, % de la population âgée entre 25 et 64 ans travaillant dans le secteur de l'éducation et la formation¹⁴

	2006	2011	2013
EU-27	9.5	8.9	10.5
GRÈCE	1.9	2.4	2.9
ESPAGNE	10.4	10.8	11.1
FRANCE	6.4	5.5	17.7
ITALIE	6.1	5.7	6.2
CHYPRE	7.1	7.5	6.9
MALTE	5.5	6.4	7.5
PORTUGAL	4.2	11.6	9.8
TURQUIE	1.8	2.9	4.0
MOYENNE RÉGIONALE	5.4	6.6	8.3

Source : Eurostat (code de données en ligne : tsdsc440)



¹³ Pour mieux comprendre les derniers développements dans le secteur de l'éducation et de la formation des adultes dans chaque pays, nous aimerions inviter les lecteurs à consulter les rapports de pays de l'EAEA, qui seront publiés par l'EAEA d'ici la fin 2014.

¹⁴ L'apprentissage tout au long de la vie concerne des personnes âgées entre 25 et 64 ans, qui ont déclaré avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre dernières semaines précédant le sondage (numéra-

teur). Le dénominateur donne la population totale faisant partie du même groupe d'âge, à l'exclusion de ceux qui n'ont pas répondu à la question sur la « Participation à l'éducation et la formation ». Le numérateur et le dénominateur découlent tous deux de l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne.

Le tableau suivant décrit la distribution des activités non formelles d'éducation et de formation par prestataire et par pays en 2011.

Tableau 2 : Prestataires d'activités non formelles d'éducation et de formation, 2011 (%)¹⁵

	Employeur	Institution non formelle d'éducation et de formation	Institution formelle d'éducation ⁽²⁾	Institution commerciale dont l'éducation et la formation ne sont pas l'activité principale ⁽³⁾	Organisation des employeurs, chambre du commerce ⁽⁴⁾	Institution non commerciale (p. ex., bibliothèque) ⁽⁵⁾	Association à but non lucratif ⁽⁶⁾	Individuel ⁽⁷⁾	Syndicat ⁽⁸⁾	Autre
EU-27 ⁽¹⁰⁾	32.0	17.7	9.8	10.9	3.2	5.7	5.9	5.1	1.0	4.9
Grèce	19.2	15.9	8.4	6.3	:	:	6.3	13.1	:	19.0
Espagne	14.4	13.5	9.5	16.1	6.9	22.4	5.9	3.4	3.8	:
France	33.4	23.4	2.7	6.8	1.6	3.7	14.3	7.5	0.8	4.1
Italie	31.7	11.1	11.0	8.0	8.0	7.7	4.9	3.6	:	13.3
Chypre	23.6	22.2	7.7	14.7	4.8	15.5	3.9	6.1	:	:
Malte	36.7	17.7	18.7	8.1	2.6	6.2	5.7	3.9	:	:
Portugal	46.6	18.6	7.1	7.0	2.2	2.8	5.2	1.9	1.0	7.4
Turquie (11)	26.4	27.0	7.3	3.2	2.8	25.4	3.8	3.6	:	:
Moyenne régionale	29	18.7	9.1	8.8	4.1	12.0	6.3	5.4	1.9	11.0

Source : Eurostat (code de données en ligne : trng_aes_170)

Le dernier tableau illustre les principaux obstacles à la participation.

Tableau 3 : Obstacles à la participation à l'éducation et la formation, 2011¹⁶

	Santé ou âge	Rien à une distance raisonnable ⁽³⁾	Pas de temps à cause de la famille	Ne remplit pas les prérequis ⁽⁴⁾	Trop cher, ne peut pas se le permettre financièrement	Manque d'employeur/ appui de la fonction publique	Conflit avec les horaires de travail	N'en a pas besoin pour le travail	N'en a pas besoin pour des raisons personnelles	N'a pas pu trouver ce qu'on voulait	Aucun accès à un ordinateur ou à Internet (pour l'apprentissage à distance)
EU-27 ⁽⁷⁾	8.5	6.1	20.9	4.2	13.2	8.0	18.0	50.0	14.6	8.6	1.6
Grèce	18.3	10.4	39.3	10.4	28.4	5.7	23.2	42.2	21.7	21.3	2.5
Espagne	5.6	2.3	30.7	3.2	6.6	7.5	20.5	11.5	21.6	4.7	0.6
France	5.1	6.3	6.5	4.5	11.6	14.1	15.7	78.6	5.8	9.8	1.9
Italie	8.7	10.3	31.8	5.1	22.2	4.8	25.0	14.8	17.0	13.9	3.0
Chypre	5.7	5.0	36.3	2.4	15.7	3.9	19.3	69.1	10.2	6.2	:
Malte	4.4	1.4	17.7	1.6	6.9	2.3	19.1	:	7.9	1.9	:
Portugal	3.8	6.2	5.0	0.9	5.5	1.3	1.6	2.9	24.4	:	:
Turquie (8)	14.8	28.8	57.9	47.5	42.9	9.0	20.1	:	:	:	:
Moyenne régionale	8.3	8.8	28.2	9.5	17.5	6.1	18.1	36.5	15.5	9.6	2

Source : Eurostat (online data code: trng_aes_176)

¹⁵(1) Se référer au fichier de métadonnées sur Internet (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/trng_aes_esms.htm).

(2) Grèce : peu fiable.

(3) Grèce: peu fiable.

(4) Malte: peu fiable.

(5) Grèce: peu fiable.

(6) Grèce: peu fiable.

(10) Estimations.

(11) 2007.

¹⁶(3) Malte: peu fiable.

(4) Malte: peu fiable.

(7) Estimations.

(8) 2007.

II. ANALYSE DU PAYS

I. CHYPRE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu cinq contributions de Chypre : une de la société civile (Klitos Symeonides, Association pour l'éducation et la formation des adultes de Chypre) et quatre d'institutions nationales (trois du Ministère de l'éducation de Chypre et une de l'Institut pédagogique de Chypre, qui est le coordinateur national pour la mise en œuvre de l'ALA).

Le principal défi pour le secteur de l'éducation et de la formation des adultes observé par le représentant de la société civile réside dans la durabilité de ses organisations/activités. Le soutien financier au niveau national est considéré insuffisant. Par ailleurs, la crise a exacerbé cette situation.

Sur le même sujet, les personnes interrogées travaillant dans des institutions ont différents points de vue. Deux d'entre elles pensent que la société civile en Chypre est plutôt faible en raison d'une absence de soutien. Une d'entre elles a confirmé qu'à cause de cette difficulté, la société civile n'a pas les moyens d'offrir un soutien suffisant pour que le Ministère puisse mener ses activités. La coordinatrice nationale pense, à l'inverse, que la voix de la société civile s'est renforcée au cours de ces dernières années et que plusieurs initiatives encouragent actuellement son implication. Elle cite notamment : le développement des cadres nationaux de qualification (NQF), le développement des mécanismes pour la validation de l'apprentissage formel et non formel, les initiatives de la Cyprus Youth Organisation, ainsi que le Commissaire nouvellement nommé pour le volontariat et les organisations non gouvernementales, qui facilite la coordination et la coopération du Mouvement volontaire avec le gouvernement local. Pourtant, elle pense que cette coopération pourrait être plus efficace si Chypre disposait d'un Plan d'action global sur l'apprentissage des adultes, et si l'implication de l'ensemble des actionnaires concernés (incluant les ONG et la société civile) était mieux définie et mise en œuvre dans un cadre concret et clair.

En raison de l'indisponibilité du représentant de la société civile, seul un représentant du Ministère a pu être interviewé. Cependant, cette personne a d'abord participé à la mise en œuvre de l'Agenda en Chypre et a pu nous fournir un aperçu intéressant des activités organisées par le coordinateur national. Selon la personne interviewée, les priorités du pays dans le secteur de l'éducation et de la formation des adultes sont les suivantes :

- Nécessité d'un plan stratégique clair
 - Sensibilisation vis-à-vis du public général et des actions de sensibilisation systémique en faveur des groupes désavantagés
 - Plus de financement et d'expertise investis dans le cadre de la formation des formateurs (en particulier pour certains groupes cibles comme les écoles de la jeunesse et de la deuxième chance)
 - Reconnaissance des compétences et validation de l'apprentissage non formel et informel
- « Nous avons des difficultés à sensibiliser les personnes qui ont le plus besoin d'opportunités d'éducation et à les convaincre des bénéfices de l'éducation et de la formation des adultes »
– CY1

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Les cinq personnes interrogées déclarent avoir connaissance de l'initiative CE et y être impliquées. Tandis que les personnes

interrogées du Ministère et la coordinatrice nationale en ont eu connaissance sans surprise et directement, le représentant de la société civile a cité l'EAEA comme la première source d'informations.

La personne interviewée a expliqué comment l'Agenda a été mis en œuvre en Chypre : les principaux événements organisés ont été deux conférences importantes auxquelles ont assisté plus de cent participants. Le programme incluait également des ateliers intéressants sur la façon dont les éducateurs pour adultes peuvent répondre aux demandes de la population, et les contributions de l'Irlande, de la Norvège et de la Grèce. Selon le représentant du Ministère, les participants ont grandement apprécié ces dernières activités. Parallèlement à cela, des activités d'apprentissage des pairs, des campagnes dans les médias et des Journées d'information régionales ont été organisées à travers le pays, afin de promouvoir les opportunités d'éducation et de formation des adultes dans les différentes régions. « Heureusement, Chypre est un petit pays », a répondu la personne interviewée lorsqu'elle a été interrogée sur le nombre d'actionnaires touchés par ces activités. « Une fois les premières difficultés surmontées, nous avons réussi à individualiser la majorité des prestataires et individus de la société civile travaillant dans ce domaine, et à les inviter à se joindre à nous. »

Afin de faire bon usage d'un tel exercice, un guide rassemblant des possibilités d'éducation et de formation et fournissant une liste globale des prestataires a été rédigé afin d'aider les formateurs et le personnel de gestion à diffuser leurs offres d'apprentissage au public général et de faciliter le réseautage parmi les actionnaires sur le terrain. Une attention toute particulière a été portée à la transparence ; pour cela, des actionnaires ont été invités à intervalles réguliers aux réunions sur la mise en œuvre de l'Agenda et un site Internet enrichissant contenant des ressources et du matériel importants a été élaboré, ainsi qu'un plan d'action concernant l'initiative et des informations utiles sur les événements à venir.

Parmi les points forts de cette initiative, le représentant de la société civile a mentionné la possibilité de créer des réseaux avec d'autres actionnaires, de diffuser et de promouvoir des opportunités d'apprentissage et d'encourager la coordination des actions sur le terrain. Les représentants du Ministère et la coordinatrice nationale ont mis en exergue les points forts suivants : la mise en œuvre d'actions qui sensibilisent et stimulent la participation ; la promotion du débat sur l'apprentissage des adultes et l'inscription sur l'agenda de la politique ; l'amélioration de la qualité des programmes et l'augmentation de la coopération parmi les actionnaires.

Le point faible de la mise en œuvre de l'Agenda réside dans le fait que cette initiative a coïncidé avec le pire moment de la crise financière (mars 2013) et certains changements politiques survenant dans le pays, suite à quoi quelques jours ont dû être ajoutés au plan initial (février 2013).

Les changements suivants ont été proposés pour de futurs mandats :

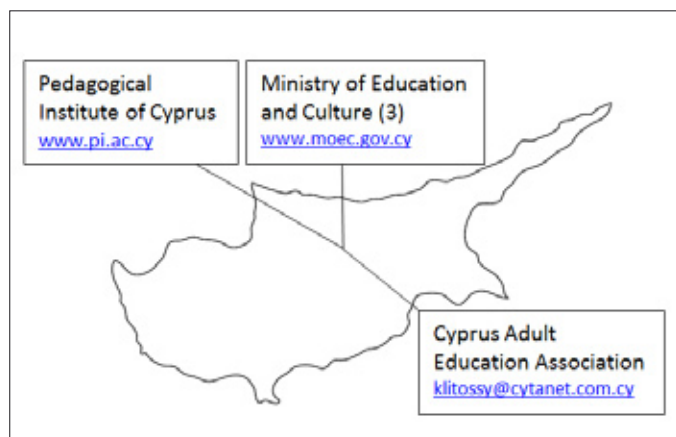
- Des stratégies plus complètes visant à atteindre des adultes peu qualifiés et des groupes désavantagés
- Meilleure distribution des tâches : il doit être possible de sous-traiter plus de tâches afin de mettre davantage l'accent sur les problèmes politiques
- Plus grande implication des ONG
- Amélioration du lien entre l'Agenda et les politiques et

mesures nationales relatives à l'éducation et la formation des adultes

• Moins de bureaucratie : « Le financement initial doit être mis à disposition, sans qu'il ne soit nécessaire de le demander » - CY3

c) COOPÉRATION ET SOUTIEN

Trois des cinq personnes interrogées ont déclaré qu'une plus grande coopération avec la société civile au sein du pays pourrait être bénéfique. La majorité des représentants des institutions nationales ont proposé d'améliorer la coopération entre les législateurs et la société civile dans le but de garantir une telle coopération. Les représentants de la société civile ont considéré la durabilité des structures de la société civile comme un sujet sensible qui mérite d'être examiné plus en avant. La coopération au sein de la région (pays avec des besoins/difficultés similaires) est considérée importante, mais l'échange avec les pays nordiques est également perçu comme potentiellement très enrichissant.



II. FRANCE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu quatre contributions de la France : deux de la société civile (le bureau principal de La Ligue de l'Enseignement et l'association Une Education pour Demain) et deux des prestataires d'éducation des adultes (le bureau régional de La Ligue de l'Enseignement en Bourgogne et CRP Beauvoir). Les représentants de la société civile ont été interviewés.

Les principaux défis du secteur de l'éducation et de la formation des adultes observés par les personnes interrogées résident dans l'absence d'une définition claire de l'apprentissage des adultes et dans le faible niveau de reconnaissance de l'importance du travail effectué par les prestataires d'éducation des adultes et de leurs représentants.

« Lorsqu'on parle de l'éducation et de la formation des adultes, les personnes comprennent formation et apprentissage professionnels pour l'emploi. Nous devons instaurer une définition claire et promouvoir ce concept à grande échelle », affirme le représentant de La Ligue.

La société civile pense ne pas recevoir assez de soutien au niveau central. Le soutien financier, si existant, est fourni par des financements basés sur le projet et non par des activités de coordination. Ce dernier point est considéré comme la raison principale des difficultés rencontrées jusqu'à présent pour contribuer, sur une base stable, au processus législatif et à la sensibilisation du public à l'importance de l'éducation et de la

formation des adultes.

« La sensibilisation est un point sur lequel nous travaillons quotidiennement, nous n'avons pas besoin d'aide pour mener des actions particulières mais d'un soutien structurel nous permettant de les mener à bien », explique une personne interviewée.

Les personnes interrogées ont listé les priorités suivantes pour le secteur de l'éducation et de la formation des adultes, qu'il convient d'aborder en priorité :

- Faciliter l'approche ascendante et les échanges entre les actionnaires
- Encourager la diversité et l'innovation dans les méthodologies
- Éducation des adultes pour la démocratie

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Trois des quatre personnes interrogées ont déclaré avoir connaissance de l'Agenda. Aucune des personnes interrogées n'en a eu connaissance directement auprès de leur coordinateur national, que seul le représentant de la Ligue de Bourgogne connaît. Toutes les personnes interrogées ont obtenu des informations par le biais de ressources en ligne et grâce à l'EAEA. Un contributeur a rapporté être impliqué dans la mise en œuvre de l'Agenda.

« Nous n'avons aucun contact avec le coordinateur national, que ce soit au niveau fonctionnel ou systémique », déclare une personne interviewée.

Concernant le caractère bénéfique de l'initiative, les prestataires d'éducation des adultes sont positifs à ce sujet, tandis que deux représentants de la société civile n'expriment pas clairement leur opinion.

Selon les personnes interrogées, les points forts de l'Agenda résident dans la possibilité de créer des liens entre les actionnaires et dans l'amélioration des connaissances et pratiques des prestataires.

Les personnes interrogées font les suggestions suivantes pour de futurs mandats :

- Plus d'informations et de transparence sur le processus
- Une meilleure coopération entre les législateurs et la société civile durant toutes les phases de la mise en œuvre
- Concentration sur l'éducation civique

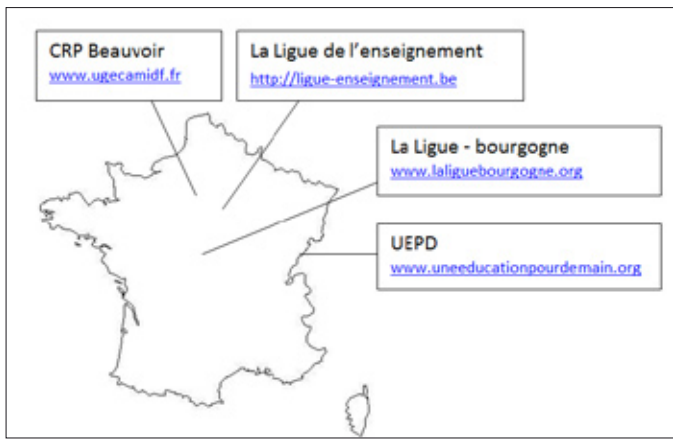
c) COOPÉRATION ET SOUTIEN

Les personnes interrogées françaises sont impliquées dans certains types de réseaux au niveau national ou international, mais souhaitent encourager la coopération avec la société civile au sein de leur pays ou dans la région du Sud.

Une telle coopération pourrait impliquer les sujets suivants :

- Meilleure définition de l'éducation des adultes
- Durabilité des structures de la société civile
- Compétences clés et de base
- Coopération intersectorielle
- Langues considérées comme une barrière aux échanges et à la coopération

Certaines personnes interrogées demandent un soutien à l'échelle européenne, à la fois en termes de fourniture d'informations claires et utiles, et pour améliorer le profil de la société civile et des prestataires d'éducation des adultes vis-à-vis des décideurs politiques et des autorités.



III. GRÈCE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu six contributions de la Grèce, provenant toutes de la société civile ou de prestataires d'éducation des adultes (association pour l'éducation des adultes Hellenic, HEAE, YWCA de Grèce, DAFNI KEK, Kane – Développement de la jeunesse sociale, ANTIGONE, Centre d'éducation de la municipalité de Samos).

Les deux personnes interviewées sont George Koulaouzides de l'HAEA, et Vassiliki Tsekoura de DAFNI KEK.

Les principaux défis observés par la majorité des personnes interrogées grecques résident dans le manque de soutien financier et le manque de reconnaissance. Le financement est presque exclusivement fourni par des programmes européens et internationaux qui sont, par nature, basés sur des projets et par conséquent, intermittents et peu sûrs. Selon un contributeur, la rareté des financements porte atteinte à la qualité du secteur dans la mesure où cela ne permet pas d'augmenter la professionnalisation du personnel et des formateurs dans l'éducation des adultes. Deux des personnes interrogées (ANTIGONE et le centre d'éducation de la municipalité de Samos) se sentent soutenues par les institutions municipales et nationales, et coopèrent avec ces dernières.

Les priorités du secteur de l'éducation et de la formation des adultes en Grèce sont les suivantes :

- Rendre visible et compréhensible la stratégie de l'éducation et de la formation des adultes par la société (l'apprentissage doit être perçu et compris comme un bénéfice individuel)
- Reconnaître la valeur des activités menées par la société civile et les prestataires d'éducation des adultes et établir un véritable dialogue avec des décideurs politiques afin de planifier une stratégie de politique à long terme
- Éducation civique afin d'encourager les citoyens à s'engager dans la société
- Se focaliser sur l'employabilité tout en conservant l'approche non formelle (en développant des méthodes innovantes visant à augmenter l'entrepreneuriat des apprenants, leurs compétences sociales et leurs compétences linguistiques)

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Cinq des six personnes interrogées déclarent avoir connaissance de l'Agenda sur l'apprentissage des adultes. Toutefois, trois d'entre elles connaissent le coordinateur national grec et une a été impliquée dans les activités de mise en œuvre organisées

dans le pays.

Les personnes interrogées déclarent qu'elles ont eu connaissance de l'Agenda par le biais de l'EAEA et via des ressources en ligne. Les deux personnes interrogées rapportent avoir été invitées à un événement dans leur région respective, qui a été bien organisé et auquel un grand nombre de personnes se sont rendues. Néanmoins, elles n'ont plus entendu parler de l'Agenda depuis.

Les personnes interrogées ont cependant le sentiment général que la mise en œuvre de l'Agenda pour l'éducation et la formation des adultes sera potentiellement bénéfique pour le pays, en particulier parce qu'il pourrait permettre de désigner des prestataires d'éducation et de formation des adultes dans l'UE et d'encourager leur professionnalisation. Deux personnes interrogées déclarent qu'en raison d'un faible taux de participation et de sensibilisation à l'éducation et la formation des adultes en Grèce, aucune action entreprise pour aider le secteur n'est potentiellement bonne et ne permettra d'améliorer les vies des citoyens.

Les deux personnes interviewées mentionnent comme points faibles l'attention portée aux experts et joueurs traditionnels et donc le manque d'implication à la base ainsi que la publicité basique des activités en place. Interrogée sur l'un des événements organisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda, une personne interviewée déclare que la méthodologie de l'activité était quelque peu académique ; les participants auraient souhaité bénéficier de plus d'opportunités pour créer des réseaux et développer des méthodologies et pratiques innovantes.

À titre de suggestions pour de futurs mandats, les personnes interrogées ont proposé :

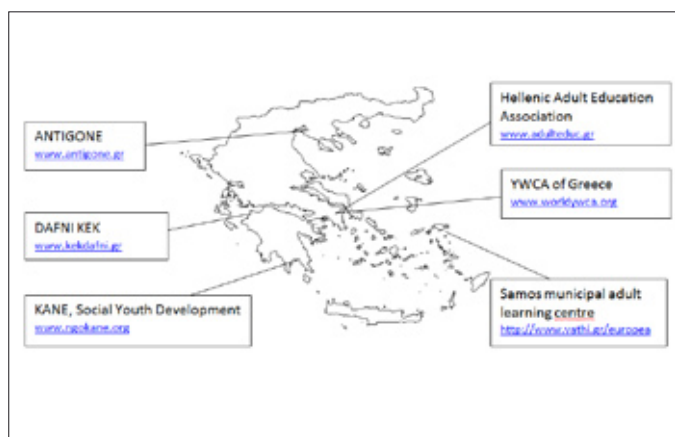
- Créer plus d'opportunités de professionnalisation des formateurs et du personnel
- Mettre davantage l'accent sur des priorités telles que le financement de l'apprentissage des adultes, la qualité, l'atteinte de groupes cibles spécifiques et la validation
- Porter une attention particulière sur l'éducation civique, ce qui permettrait d'avoir une réflexion critique ainsi que sur la tolérance, la non-discrimination et le multiculturalisme
- Encourager la démocratie dans le secteur

c) COOPÉRATION

Cinq des six personnes interrogées considèrent que la coopération entre la société civile dans le pays et la région est intéressante. Un contributeur a déploré le fait que, même si certaines formes de coopération existent, elles manquent de continuité et sont plus axées sur les besoins pratiques que sur le développement de méthodologies et l'échange d'approches innovantes. Cette situation serait due à des raisons politiques et à un manque de ressources : par conséquent, les acteurs impliqués doivent faire preuve de plus d'ouverture et d'un soutien accru des institutions.

Les sujets proposés en vue d'une telle coopération sont les suivants :

- Reconnaissance et validation des aptitudes et compétences
- Échange d'expertise et collaboration
- Méthodologies visant à augmenter la participation
- Qualité
- Langues étrangères et cours ICT



IV. ITALIE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu six contributions de l'Italie. Toutes les personnes interrogées sont des représentants de la société civile (CNUPI ; Arcisolidarietà Caserta ; ONG Cooperazione Paesi Emergenti ; EdaForum ; Festival delle città medievali ; IRSEF). Quatre d'entre elles sont des membres de l'EAEA (trois d'entre elles ont rejoint l'EAEA en 2014).

Les deux premières personnes de la liste ont été interviewées. Selon ces dernières, le principal défi auquel doit faire face le secteur de l'éducation et de la formation des adultes en Italie réside dans la mauvaise distribution des financements : les agences et institutions les plus importantes ou les plus dûment accréditées reçoivent la majorité des financements disponibles, ce qui nuit à la diversification de l'offre. Parallèlement, certains canaux de financement sont considérés ne pas être assez exploités par les institutions nationales et régionales (en particulier ceux provenant de l'UE). La crise a contribué à accentuer cette situation, d'un côté en diminuant le financement, ce qui a provoqué la diminution de la demande, et d'un autre côté en l'attribuant aux canaux considérés par la majorité comme étant plus utiles pour l'employabilité. « Il n'existe aucune possibilité de financement pour les offres d'apprentissage basées sur le développement d'aptitudes à la vie : tout est axé sur des compétences techniques ou facilement accessibles, comme l'ICT et les langues », déplore Caserta d'Arcisolidarietà.

Par ailleurs, un manque de coordination de la société civile au niveau national est regrettable. Cela engendre un besoin important de standardisation des procédures et de partage des pratiques et méthodologies.

« L'Italie a besoin d'une langue méthodologique commune : de nombreux prestataires sont quelque peu laissés à leurs dispositifs, et ont tendance à développer des méthodologies et pratiques autonomes, qui ne sont pas toujours synonymes de qualité », avertit une personne interviewée.

Selon une personne interviewée, cela est dû au processus de régionalisation du secteur : « la compétence régionale du secteur de l'éducation des adultes doit être repensée, parce que l'apprentissage à long terme est un problème national et que la stratégie doit être planifiée à ce niveau. »

Même si en Italie, il existe certains services ainsi qu'un cadre juridique pour la société civile, les contributeurs à l'enquête considèrent les structures en place inadéquates. Un autre point faible pour le pays réside dans l'absence d'une stratégie à long terme qui pourrait permettre aux décideurs politiques et aux

actionnaires spécialisés dans l'éducation des adultes d'étudier/ de mettre en œuvre un programme de politique intégré pour le secteur.

Les priorités du secteur de l'éducation et de la formation des adultes en Italie sont les suivantes :

- Abandon scolaire, éducation de la seconde chance
- Compétences de base
- Reconnaissance des compétences et validation de l'apprentissage non formel et informel
- Professionnalisation en faveur de la formation des formateurs
- Qualité

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Trois personnes interrogées sur six déclarent avoir connaissance de l'Agenda. Une en a eu connaissance auprès de l'EAEA, une autre en parcourant les sites Internet de la Communauté européenne et la troisième par le biais des projets et journées d'informations LLP Grundtvig.

Deux personnes interrogées sur quatre connaissent le coordinateur national italien et personne n'a participé aux activités de l'Agenda. Cela explique probablement pourquoi la moitié des personnes interrogées sont indécises quant à savoir si cette initiative est bénéfique. Les autres déclarent qu'il est utile d'améliorer la sensibilisation à l'éducation et la formation des adultes et de défendre le secteur en lui accordant une plus grande reconnaissance au niveau européen.

Les suggestions pour de futurs mandats sont les suivantes :

- Impliquer des zones qui n'ont pas encore été impliquées
 - Augmenter l'attention portée sur la validation des compétences et encourager le réemploi des adultes
- Pour de futurs mandats, il a été suggéré d'améliorer la communication avec la société civile et l'implication de cette dernière.

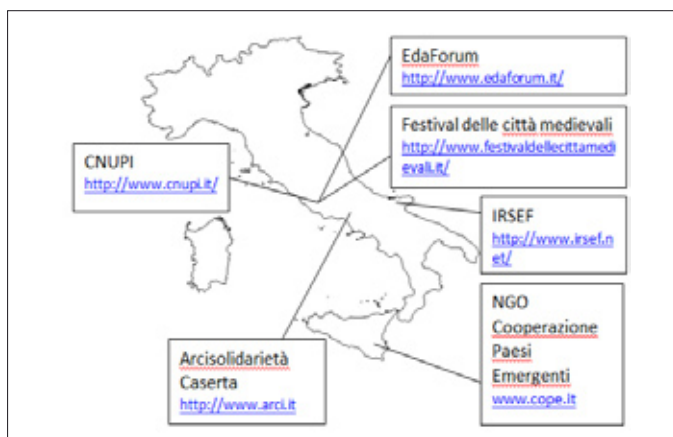
« Nous travaillons principalement avec des groupes désavantagés et nous pourrions donc réellement contribuer à atteindre les priorités de l'Agenda », a fait remarquer une personne interviewée.

c) COOPÉRATION

Certaines des personnes interrogées semblent être isolées du reste des actionnaires, tandis que d'autres sont plus impliquées dans le réseautage et les structures. Toutefois, toutes sont désireuses d'augmenter la coopération au sein de leur pays et de leur région.

Les sujets proposés en vue d'une telle coopération sont les suivants :

- Dialogue et coopération entre les actionnaires et les acteurs concernés
- Validation et reconnaissance des compétences de vie
- Augmenter la conception et le test de l'évaluation de qualité et des modèles d'évaluation axés non seulement sur les problèmes de performance mais également sur les motivations initiales et les résultats d'apprentissage
- Former les formateurs
- Coopération et échange avec des organisations d'éducation des adultes dans le but d'apprendre des uns des autres
- Compétitivité et durabilité et leur impact sur la qualité
- Bénéfices de l'apprentissage au sens large (santé, etc.)
- Chômage



v. MALTE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu deux contributions de Malte : une de Mario Azzopardi, du Conseil d'administration de l'apprentissage tout au long de la vie, et la seconde d'Antoinette Cassar de l'Institut Paulo Freire. Le premier est un institut national qui a déjà été nommé en tant que coordinateur national pour Malte ; le second est un institut fondé par les Jésuites à Malte.

Le principal défi pour le secteur de l'éducation et de la formation des adultes réside dans un soutien suffisant. La personne interviewée représentant l'Institut Paulo Freire a demandé plus de soutien pour les prestataires afin d'augmenter les offres d'apprentissage. Ce soutien doit être principalement financier, dans la mesure où de nos jours, les organisations sont contraintes à travailler avec des volontaires afin de poursuivre leurs activités quotidiennes.

Cela est d'autant plus évident après la hausse de la demande en éducation et formation des adultes auprès des citoyens maltais. Tout en exprimant sa satisfaction sur ce point, elle a indiqué que « cela soulève des problèmes pour les prestataires car il devient difficile de répondre à toutes les demandes ».

Les deux personnes interrogées ont déclaré que la société civile dispose d'une bonne structure au sein du pays, qui s'est consolidée au cours des dernières années. Toutefois, selon la représentante de l'Institut Paulo Freire, il y a encore matière à amélioration.

À cet égard, la représentante de l'Institut Paulo Freire déplore une tendance à sous-estimer le travail réalisé par la société civile. Cela est particulièrement vrai autant que le public général est concerné et par conséquent, cela exige un plus grand nombre d'actions visant à sensibiliser les citoyens maltais.

Selon les contributeurs, les priorités pour les pays sont les suivantes :

- Compétences de base
- Éducation civique
- Participation et sensibilisation

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Les deux personnes interrogées ont connaissance de l'Agenda pour l'éducation et la formation des adultes et sa mise en œuvre : le représentant du Conseil d'administration, parce que l'institution où il travaille est le coordinateur national de Malte, et la société civile, parce qu'elle a des contacts privilégiés avec le Ministère.

L'Agenda est perçu comme une initiative positive et les deux personnes interrogées ont directement participé aux activités. Cependant, le représentant du Conseil d'administration a expliqué les principaux problèmes rencontrés au cours du processus : « En raison des procédures bureaucratiques internes et du changement de gouvernement suite à l'élection générale, nous avons commencé à travailler très tardivement sur l'Agenda de l'UE. De plus, le Conseil d'administration a fait l'objet d'une restructuration interne en laissant une plus grande marge de manœuvre au personnel. »

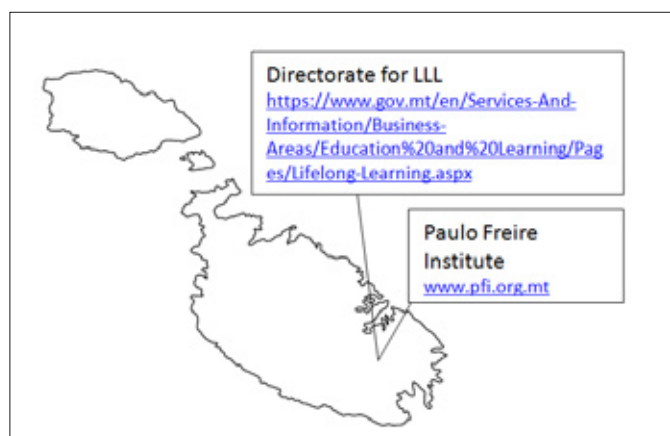
Néanmoins, les personnes interrogées trouvent que l'initiative a de nombreux aspects positifs. Premièrement, elle encourage les adultes à continuer leur apprentissage et montre qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre. Deuxièmement, et plus particulièrement, elle autorise des activités qui n'étaient pas possibles avant, en raison d'un manque de financement. Font partie de ces activités la formation des Éducateurs pour adultes, l'établissement de groupes de réseau et l'opportunité d'amener des experts étrangers à s'adresser à nos Éducateurs pour adultes.

Concernant les suggestions pour de futurs mandats, les contributeurs au projet RENEWAL proposent plus de publicité et d'implication des prestataires d'éducation pour adultes, afin de rendre l'initiative plus efficace et d'être en mesure d'atteindre des personnes qui ont réellement besoin d'opportunités d'apprentissage. Des panneaux d'affichage et des prospectus sont suggérés pour répondre à cet objectif.

c) COOPÉRATION

Les personnes interrogées souhaitent encourager la coopération au sein de leur pays et de leur région. Les sujets proposés en vue d'une telle coopération sont les suivants :

- Comment encourager la participation et la sensibilisation
- Comment répondre aux besoins des différentes organisations
- Comment offrir des cours sur mesure



VI. PORTUGAL

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu douze contributions du Portugal. Les personnes interrogées sont soit des prestataires d'éducation (Kerigma, Escola Profissional Amar Terra Verde, EPAR, Alsud, Cinel, Université de Coimbra), soit des représentants de la société civile (ANPEFA, Ass. Portuguesa de Gestão das Pessoas (x2), Sol do Ave, Cruz Vermelha Portuguesa). Les représentants de Kerigma et de l'Escola Profissional Amar Terra Verde ont été interviewés.

Les personnes interrogées ont exprimé leurs inquiétudes quant au fait que le secteur de l'éducation des adultes a subi une grave récession au cours des trois dernières années, période durant laquelle quelques initiatives précieuses ont cessé d'exister. Un engagement politique plus ferme est requis à la fois au niveau national et au niveau régional/local. « En termes pratiques, je pense qu'il existe de bonnes intentions concernant l'éducation et la formation des adultes. Toutefois, les effets résultant des politiques fragmentées semblent ne pas récolter de formidables résultats », déclare une personne interviewée.

Selon le représentant de l'Escola Profissional Amar Terra Verde, « il est important de s'investir dans des politiques et dynamiques cohérentes afin de changer les mentalités : nous sommes encore confrontés à de grandes difficultés pour faire de l'apprentissage tout au long de la vie une réalité ».

Certains prestataires d'éducation des adultes sont considérés assez solidaires de la société civile, mais tout le monde s'accorde sur le fait que les structures de la société civile ne bénéficient pas d'un soutien suffisant au niveau central (l'agence officielle identifie toutefois une exception) et ne reçoit pas un financement adéquat. « Lorsqu'il existe des structures, ces dernières font parfois l'objet de changements constants et il est difficile de poursuivre le dialogue », déclare une personne interrogée.

Selon les personnes interrogées, les priorités principales pour l'éducation des adultes au Portugal sont les suivantes :

- Sensibilisation à l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie
- Compétences basiques, au niveau politique par le biais d'une stratégie claire et au niveau des prestataires par le biais d'expériences pilotes
- Validation et reconnaissance

« Au Portugal, nous n'avons aucun programme pouvant atteindre des personnes qui ont un faible niveau d'alphabétisation : chaque activité dans ce sens est primordiale et très appréciée », affirme la représentante de Kerigma.

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

L'ensemble des personnes interrogées déclarent avoir connaissance de la stratégie européenne. La majorité d'entre elles ont eu connaissance de l'Agenda pour l'éducation et la formation des adultes par le biais de ressources en ligne, et certaines par le biais de canaux de communication de l'EAEA. Cependant, le nombre diminue lorsqu'on prend en considération les personnes qui connaissent le coordinateur national et le nombre d'organisations/de prestataires impliqués dans les activités de mise en œuvre. Les personnes interrogées croient généralement aux bénéfices potentiels de l'Agenda pour le pays, mais certaines sont quelque peu déçues de la façon dont il a été mis en œuvre jusqu'à présent : l'initiative n'a pas bénéficié d'assez de visibilité et peu d'activités ont été organisées pour les actionnaires dans l'éducation et la formation des adultes.

La représentante de Kerigma, soutenue par certains autres contributeurs, explique son implication dans un atelier local et un atelier national et apporte sa contribution à la mise en place d'un portail internet à l'aide d'un projet et d'une bonne pratique.

Les points suivants ont été cités comme des points forts de l'initiative : le potentiel de sensibilisation, l'attention portée sur les groupes désavantagés et la possibilité d'encourager le débat sur le terrain et de partager les bonnes pratiques et méthodologies. Par ailleurs, la possibilité de travailler dans le but d'atteindre un objectif commun et l'opportunité de créer un lien concret avec les politiques de l'UE ont été grandement appréciées.

Pour de futurs mandats, il a été proposé de rendre l'Agenda plus visible et accessible à la société civile (même petite et locale) et aux citoyens en général (en utilisant un langage contextualisé et compréhensible). « L'implication de la société civile est fondamentale, parce que les cibles des politiques sont les citoyens, directement ou indirectement », déclare une personne interviewée. Certaines personnes interrogées ont également recommandé une coordination accrue entre différents actionnaires (p. ex., les entreprises privées, l'éducation formelle et l'EFP (enseignement et formation professionnels) ainsi que les associations de citoyens). À cet égard, différentes personnes interrogées ont suggéré de réaliser des évaluations systématiques sur l'impact de l'initiative afin d'évaluer sa capacité en termes de sensibilisation et de diffusion. Par ailleurs, selon certaines personnes interrogées, il serait bénéfique pour le secteur de consacrer plusieurs activités à l'échange de connaissances et d'expériences parmi les prestataires d'éducation des adultes. Pour atteindre cet objectif, le portail en ligne existant, qui doit être correctement enrichi, pourrait être exploité. Concernant le contenu des activités de mise en œuvre, une personne interviewée propose de plus s'y intéresser ; cette dernière pense que les personnes ciblées plus âgées et handicapées ne sont pas assez représentées dans l'intégralité du secteur de l'éducation et de la formation des adultes.

c) COOPÉRATION

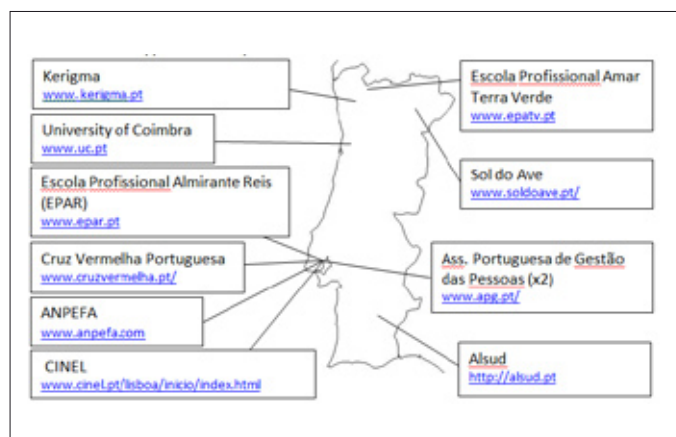
Les personnes interrogées s'accordent sur le fait que la coopération avec la société civile au Portugal et en Europe du Sud pourrait être intéressante et utile. Des sujets en vue d'une telle coopération sont les suivants :

- Accréditation des aptitudes et compétences
- Meilleures conditions pour les formateurs d'adultes
- Partenariat et coopération (au niveau national et européen)
- Planification stratégique pour le secteur
- Employabilité

Concernant le Portugal, certaines personnes interrogées insistent sur la nécessité d'étendre cette coopération et d'inclure également les petites organisations locales qui sont plus proches de la population et donc plus à même de créer une connexion avec cette dernière. Une personne interviewée soulève une inquiétude concernant la faisabilité d'une collaboration nationale ; elle mentionne l'échec à former un groupe de discussion informel dans un réseau mieux établi en raison d'un manque de volonté et/ou de ressources.

Grâce au soutien apporté par l'UE, les personnes interrogées appellent à fournir plus de soutien dans le but de sensibiliser les États membres à la nécessité d'investir dans l'apprentissage tout au long de la vie et dans des systèmes de financement plus

transparents et constants, qui peuvent offrir un soutien concret aux acteurs de l'éducation et de la formation des adultes.



VII. ESPAGNE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu six contributions d'Espagne : elles proviennent de deux associations pour l'éducation des adultes qui sont également des membres de l'EAEA (ACEFIR et FACEPA) ; un centre d'éducation pour adultes basé au centre de l'Espagne (CEPA « Castillo de Consuegra ») ; une société de conseil spécialisée dans l'éducation (Grupo EQ5) et une fondation appelée Fundación CV Pacto Empleo.

Les deux membres de l'EAEA ont été interviewés.

Le principal défi du secteur de l'éducation des adultes dont ont fait part les personnes interrogées réside dans le manque de cohérence du soutien financier et structurel reçu par les décideurs politiques. « L'éducation et la formation des adultes ne sont pas une priorité », déclare une personne interviewée.

Les organisations sont contraintes de travailler avec des volontaires afin de poursuivre leurs activités, ce qui n'est pas acceptable au regard de leurs valeurs et ce qui nuit parfois à la qualité des services que ces organisations souhaitent offrir. Par ailleurs, « la situation financière des prestataires s'est même empirée à cause de la crise », écrit une personne interrogée.

Une autre difficulté pour les actionnaires de l'éducation et de la formation des adultes réside dans l'absence d'une définition claire de l'éducation et de la formation des adultes. « Nous devons élaborer une définition claire afin que les législateurs puissent élaborer une stratégie cohérente avec le secteur », avertit une personne interviewée.

Les contributeurs espagnols listent les priorités suivantes :

- Définition du concept et de la reconnaissance
- Compétences de base
- Formation des formateurs et professionnalisation du personnel
- Éducation civique et participation dans la société
- Démocratisation du secteur

« Les apprenants et participants doivent être capables d'exprimer leurs opinions et suggestions afin d'améliorer les cours et institutions d'éducation des adultes, et doivent s'impliquer dans le travail des institutions spécialisées dans l'éducation des adultes », affirme la personne interviewée du FACEPA.

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Quatre personnes interrogées sur six déclarent avoir connaissance de l'initiative de la Commission européenne. La moitié d'entre elles sont des membres de l'EAEA (ACEFIR et FACEPA). Deux d'entre elles en ont eu connaissance par le biais de l'EAEA et d'autres ressources en ligne, mais seul le représentant de l'ACEFIR connaît le coordinateur national espagnol. Deux personnes interrogées déclarent être impliquées dans la mise en œuvre de l'Agenda.

Cela n'était pas le cas pour l'ACEFIR et le FACEPA et leurs réseaux respectifs : « Nous sommes engagés dans de nombreux réseaux et en contact permanent avec des actionnaires clés : personne de notre connaissance ne nous a dit être impliquée dans une telle initiative », déclare une personne interviewée.

Malgré cela, tout le monde pense que cette initiative a certains bénéfices potentiels, principalement en termes de sensibilisation à l'éducation des adultes.

Pour de futurs mandats, les personnes interrogées souhaitent recevoir plus d'informations et s'engager dans la planification et la mise en œuvre d'activités. De même, il a été proposé de faire preuve de plus de concrétisation et d'ouverture à l'avenir, en prenant notamment en compte les apprenants et leurs besoins tout en décidant quelles activités il convient de mettre en œuvre. En ce qui concerne les prestataires d'éducation des adultes et la société civile, une suggestion vise à accroître les activités, notamment celles prônant l'échange d'expériences et de connaissances et encourageant la coopération avec d'autres pays européens (voir ci-dessous). Certains contributeurs soulignent le fait que nommer une institution nationale en tant que coordinateur est quelque peu contradictoire, si l'on prend en compte le fait que l'éducation en Espagne est gérée au niveau régional.

c) COOPÉRATION

Quelques personnes interrogées sont impliquées dans la coopération nationale et internationale, principalement par le biais de projets et financements européens.

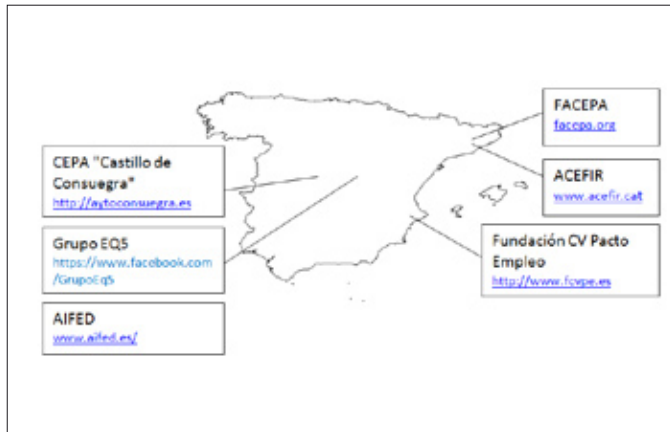
« Nous n'avons aucune idée de ce qu'il se passe dans d'autres régions d'Espagne et il existe peu d'opportunité structurée¹⁷, voire aucune, permettant de mener des échanges organisés au niveau central », déplore le représentant de l'ACEFIR. En général, les principales raisons à cela sont une bureaucratie excessive et un manque de ressources.

Toutes les personnes interrogées préfèrent encourager la coopération au sein de leur pays et de leur région. « Si nous étions capables de coopérer, nous pourrions changer quelque chose pour le meilleur et avoir un plus grand impact sur le bien-être de la société », déclare une personne interrogée.

¹⁷ La personne interviewée se réfère à un Intranet à la disposition des prestataires leur permettant d'être en contact les uns avec les autres.

Les sujets proposés en vue d'une éventuelle coopération sont les suivants :

- Démocratie, participation et responsabilisation
- Équité et inclusion sociale
- Migration et minorités culturelles et linguistiques
- Compétences de base
- Former les formateurs
- ICT
- Chômage (parmi des jeunes notamment)



VIII. TURQUIE

a) CONTEXTE ET PRIORITÉS DES PRESTATAIRES

Le consortium a reçu trois contributions de la Turquie : une de Nilgun Sonez du Centre d'éducation pour adultes de Sile, la seconde d'Arzu Ozyol, de Hydra project and Consulting Co. (membre de l'EAEA), et une troisième de Gulbin Okur, commerçant de Bursa et artisan de l'Union de la chambre.

Les personnes interrogées émettent des points de vue divergents lorsqu'ils décrivent les structures de la société civile : le représentant du centre pour l'éducation des adultes pense que les structures de la société civile ne sont pas soutenues au niveau national (en particulier, le Ministère) et ne sont pas assez soutenues dans leur travail quotidien, tandis que le représentant de l'Union de la chambre pense que ces structures sont utiles pour son travail.

Afin de compenser cette absence de structures institutionnelles, les prestataires tentent de coopérer au sein du pays. Cependant, selon le représentant du centre d'éducation pour adultes, la marge de progression reste considérable pour ce qui est de la mise en place d'une telle coopération.

Les priorités principales du secteur de l'apprentissage pour adultes en Turquie sont les suivantes :

- Former les formateurs
- Échanger des bonnes pratiques/des méthodologies innovantes au sein du pays et avec d'autres pays
- Sensibiliser par le biais de festivals et d'expositions

b) L'AGENDA POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE

Une des trois personnes interrogées semble avoir connaissance de l'initiative de la Commission européenne et connaît le coordinateur national. Le commerçant de Bursa et artisan de l'Union de la chambre a déclaré avoir eu connaissance de la mise en œuvre de l'Agenda via le site Internet de la Commission européenne, en cherchant d'autres informations.

Selon lui, la mise en œuvre de l'Agenda a un impact positif

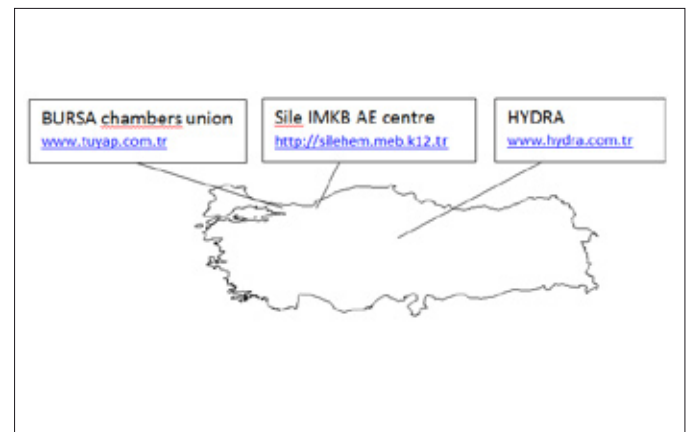
parce qu'il sensibilise aux stratégies de l'éducation des adultes les organisations qui n'en avaient pas encore connaissance. Par ailleurs, il donne au coordinateur national l'opportunité de cartographier les prestataires dans le pays et de créer un réseau autour de l'apprentissage tout au long de la vie.

Cependant, il a été suggéré d'établir une meilleure communication et implication des actionnaires dans l'éducation des adultes pour de futurs mandats, parce que « en tant que personne qui a travaillé sur les problèmes de formation des adultes pendant 10 ans et dispose d'un réseau au niveau local/national/international, je n'ai jamais entendu parler du programme avant de rechercher des informations pour un autre projet » - TK2. Une autre proposition pour de futurs mandats vise à encourager les échanges de bonnes pratiques et méthodologies parmi les prestataires turcs et/ou entre eux et les prestataires d'autres pays.

c) COOPÉRATION

Toutes les personnes interrogées ont qualifié la coopération entre la société civile au sein de leur pays et au sein de leur région comme potentiellement très intéressante. Les sujets d'une telle coopération sont :

- Coopération et échange entre les prestataires et la société civile
- Durabilité
- Professionnalisation
- Entrepreneurat et responsabilisation



4. Conclusion

1. Messages principaux

Partant du principe qu'il est assez difficile de résumer les données complexes et diversifiées illustrées dans l'analyse du pays, l'objectif de ce chapitre vise à présenter les messages principaux transmis par les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête RENEWAL et de proposer quelques suggestions préliminaires pour les prochains mandats de la mise en œuvre de l'agenda.

1. Connaissance de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes

La majorité des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête déclarent avoir connaissance de l'Agenda. Si l'on compare les deux régions, l'Europe du Sud en a un peu plus connaissance. Même si la prévalence des personnes qui connaissent l'Agenda est un fait, nous avons des doutes pour environ 20 % des personnes interrogées, dans la mesure où elles se réfèrent, lors des questions de soutien (points forts et faibles de l'initiative), à des politiques européennes sur l'éducation et la formation des adultes en général ou à des financements européens fournis pour des projets ou la plateforme EPALE.

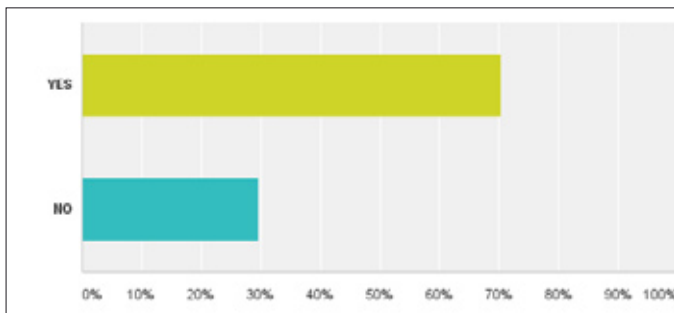
Graphique 1 : Total des répondants

Graphique 2 : Europe centrale et orientale

Graphique 3 : Europe du Sud

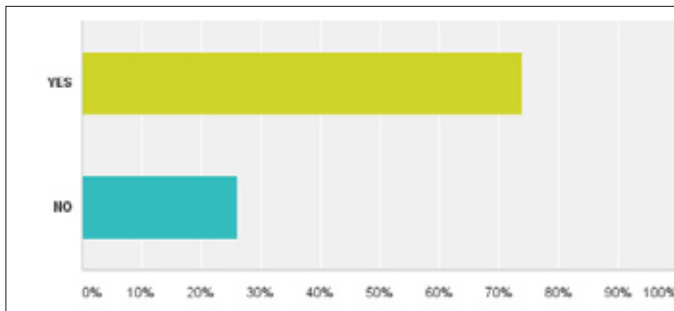
Q7 Have you ever heard about the European agenda for adult learning?

Answered: 81 Skipped: 2



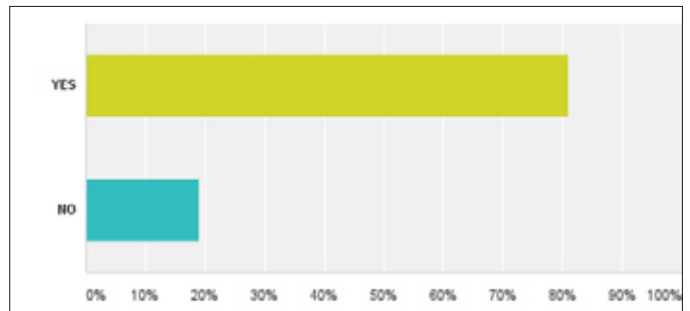
Q7 Have you ever heard about the European agenda for adult learning?

Answered: 123 Skipped: 6



Q7 Have you ever heard about the European agenda for adult learning?

Answered: 42 Skipped: 1





II. Caractère positif de l'initiative

En général, les personnes interrogées pensent que l'Agenda constitue une évolution positive. Toutefois, on ne sait pas toujours avec précision si les personnes interrogées font référence à des bénéfices concrets et réels ou à des bénéfices potentiels et hypothétiques.

En effet, dans un grand nombre de cas, les personnes déclarent trouver que l'Agenda est un outil précieux même si elles ne le connaissent pas encore. À cet égard, la citation ci-après¹⁸ est particulièrement significative : « en raison du faible taux de participation et de la légère prise de conscience à l'apprentissage des adultes, toute action entreprise pour aider le secteur est potentiellement bonne et permettra d'améliorer les vies des citoyens ».

Dans certains pays, il est nécessaire d'apporter des améliorations à la mise en œuvre de l'Agenda, dans la mesure où un certain nombre de personnes ayant connaissance de l'initiative européenne pensent que cette dernière n'a pas satisfait à leurs attentes en termes de résultats et d'impact.

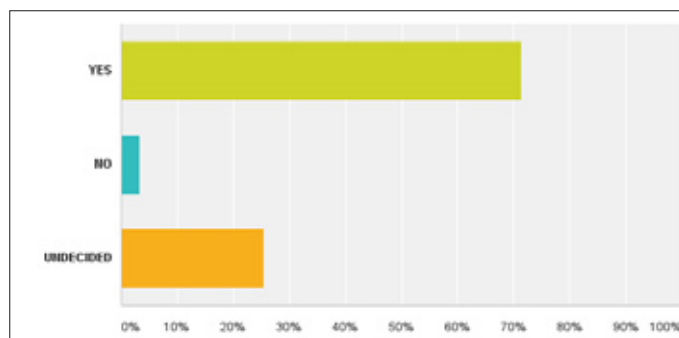
Graphique 4 : Total des répondants

Graphique 5 : Europe centrale et orientale

Graphique 6 : Europe du Sud

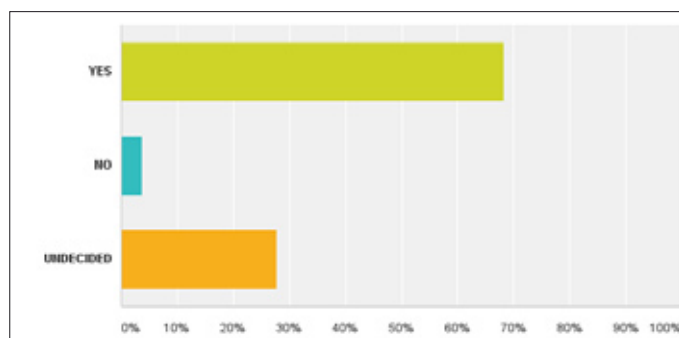
Q9 Do you think that Agenda is beneficial for the Adult education sector in your country?

Answered: 122 Skipped: 7



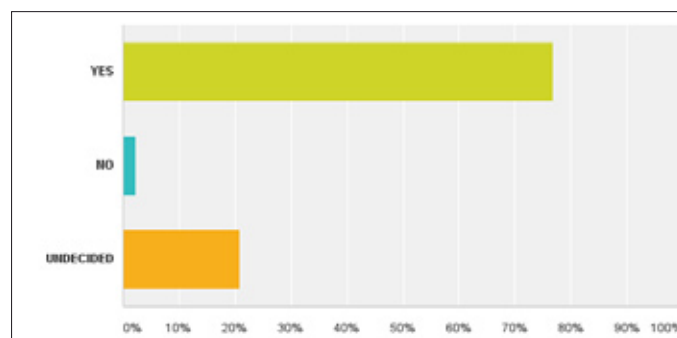
Q9 Do you think that Agenda is beneficial for the Adult education sector in your country?

Answered: 79 Skipped: 4



Q9 Do you think that Agenda is beneficial for the Adult education sector in your country?

Answered: 43 Skipped: 0



¹⁸ En apprendre plus à la page 33-34

III. Connaissance des coordinateurs nationaux

50 % du nombre total de personnes interrogées connaissent leurs coordinateurs nationaux. Cependant, il y a une différence significative entre les deux régions¹⁹ : un plus grand nombre de personnes interrogées de la région de l'Europe du Sud déclarent connaître leur personne/organisation responsable de la mise en œuvre de l'Agenda au sein de leur pays. Il est important de mentionner toutefois que les interviews prouvent que parmi les personnes qui connaissent leurs coordinateurs nationaux, seul un petit nombre entretient des liens directs avec ces derniers. Ces points de vue dont ont fait part un nombre limité de contributeurs sont confirmés par la question concernant la source par laquelle ils ont eu connaissance de l'Agenda: la majorité des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ont eu connaissance de l'Agenda par le biais de ressources en ligne et grâce à l'EAEA.

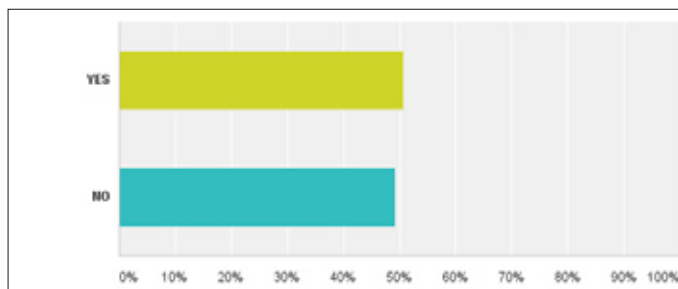
Graphique 7: Total des répondants

Graphique 8 : Europe centrale et orientale

Graphique 9 : Europe du Sud

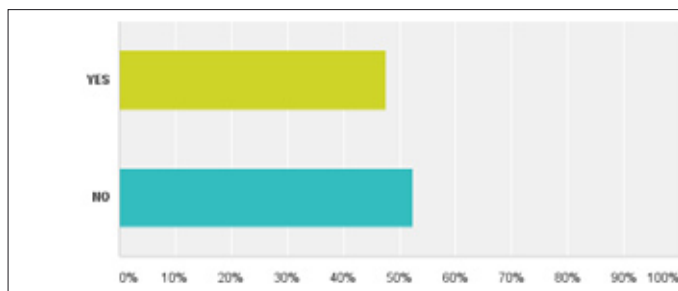
Q10 Do you know who your national coordinator is?

Answered: 122 Skipped: 7



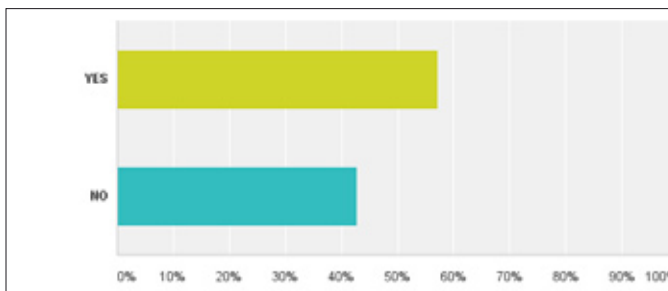
Q10 Do you know who your national coordinator is?

Answered: 80 Skipped: 3



Q10 Do you know who your national coordinator is?

Answered: 42 Skipped: 1



¹⁹ Graphiques 8 et 9



IV. Implication dans la mise en œuvre de l'Agenda

Concernant l'implication des prestataires d'éducation pour adultes et de la société civile dans la mise en œuvre de l'Agenda, la majorité des personnes interrogées déclarent ne pas avoir eu la chance d'y participer. C'est légèrement plus le cas en Europe centrale et orientale, même si cela peut être dû au nombre plus important de personnes interrogées.

L'engagement de la société civile est particulièrement faible lors de la phase initiale de planification et de promotion des activités. En particulier, certains représentants nationaux de la société civile du secteur déplorent le fait qu'ils n'étaient pas activement impliqués dans l'organisation d'activités telles que des ateliers et des conférences auxquels ils ont été conviés. Cette image s'oppose au texte de la résolution du Conseil adoptant l'Agenda²⁰ : « Le Conseil de l'Union européenne (...) invite les États membres à assurer une liaison efficace avec les ministres et actionnaires compétents, les partenaires sociaux, les entreprises, les organisations non gouvernementales pertinentes et les organisations de la société civile, dans le but d'améliorer la cohérence entre les politiques sur l'apprentissage des adultes et les politiques socio-économiques plus étendues. »

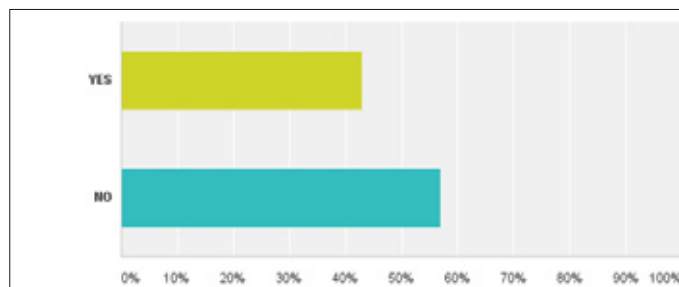
Graphique 10 : Total des répondants

Graphique 11: Europe centrale et orientale

Graphique 12 : Europe du Sud

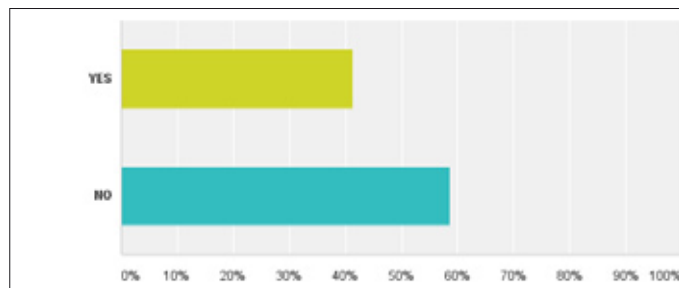
Q11 Have you been involved in the Adult Learning Agenda activities?

Answered: 123 Skipped: 6



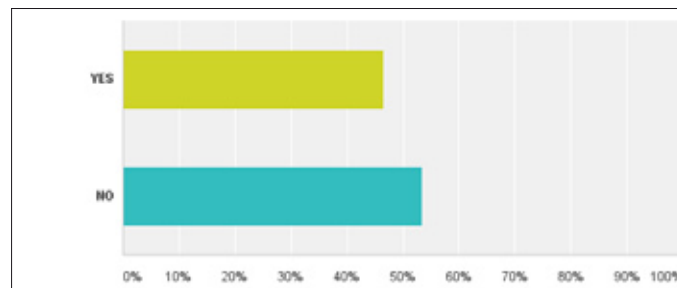
Q11 Have you been involved in the Adult Learning Agenda activities?

Answered: 80 Skipped: 3



Q11 Have you been involved in the Adult Learning Agenda activities?

Answered: 43 Skipped: 0



²⁰ Council Resolution 2011/C 372/01: Resolution on a renewed European agenda for adult learning. Official Journal of l'Union européenne C372 du 20.12.2011

v. Coopération de la société civile au sein de chaque pays et dans la région

Un autre objectif du projet RENEWAL vise à encourager la coopération entre les actionnaires au sein des deux régions. Trois questions ont été posées pour répondre à cet objectif, et une enquête plus vaste a été menée par le biais d'interviews. Les personnes interrogées provenant de n'importe quel contexte souhaitent généralement coopérer avec la société civile. Le graphique 14 indique que la région de l'Europe centrale et orientale fait part d'un scepticisme mineur quant à cette coopération.

Concernant les réseaux existants et la coopération, l'enquête indique clairement que les individus de la région du Sud sont un peu plus impliqués en comparaison à deux de la région centrale et orientale (65 % contre 55 %). En général, les personnes interrogées admettent toutefois que ces formes de collaboration sont établies, non pas dans le pays ou la région mais avec d'autres actionnaires européens (soit la société civile européenne, soit des partenaires du projet).

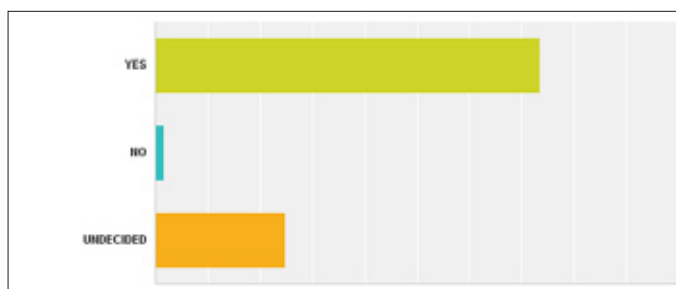
Graphique 13 : Total des répondants

Graphique 14 : Europe centrale et orientale

Graphique 15 : Europe du Sud

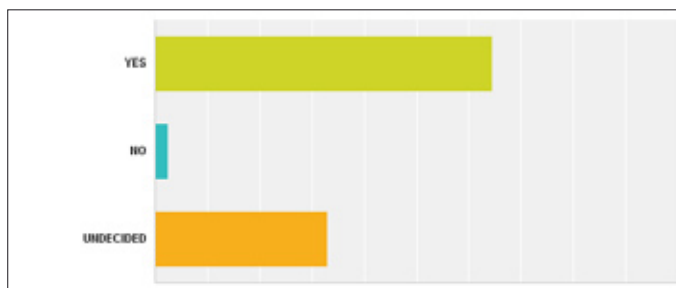
Q17 Would you be interested in boosting the civil society cooperation within your country/region?

Answered: 121 Skipped: 8



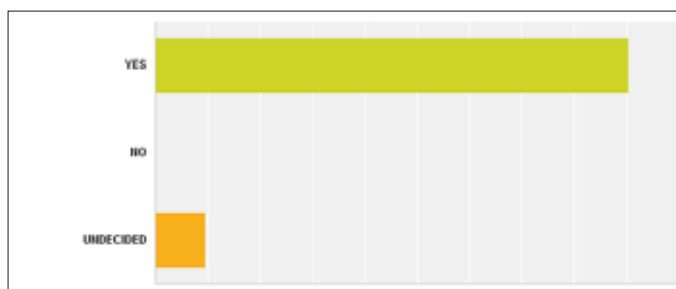
Q17 Would you be interested in boosting the civil society cooperation within your country/region?

Answered: 79 Skipped: 4



Q17 Would you be interested in boosting the civil society cooperation within your country/region?

Answered: 42 Skipped: 1



En ce qui concerne les sujets en vue d'une telle coopération, la liste ci-dessous indique les préférences par région et par pays.

RÉGION CENTRALE ET ORIENTALE

- Campagnes de sensibilisation, semaine LLL, participation (HU, SI, RO, PL, BG)
- Faiblesse de la société civile, manque de soutien, création d'un dialogue authentique avec les législateurs, partenariat, coopération entre des secteurs (HU, RO, Six2, PL, BG, HR, SK)
- Opportunités pour les personnes âgées (HU, SI, CZ, PL, BG)
- Compétences de base (HUx2, RO, SI, CZ)
- Qualité (HU, RO, CZ, HR)
- Professionnalisation et former les formateurs (RO, SI, PL, SK)
- Éducation civique (HU, RO, SI)
- Différentes entre les zones industrielles et rurales (HUx2, RO)
- Financement et durabilité (HU, CZ, RO)

RÉGION DU SUD

- Professionnalisation et former les formateurs (CY, TK, IT, ESx2, PTx2, FR)
- Coopération, échange de méthodologies et planification stratégique (CY, TK, ES, IT, PTx4, FR)
- Financement, durabilité et structure pour CS (FR, Hex2, IT, ES, PTx2)
- Éducation à la citoyenneté (FR, Hex2, ESx2)
- Participation et sensibilisation (MT, TK, HE, PT)
- Reconnaissance et validation des compétences (CY, HE, IT, PT)
- Migration et apprentissage interculturel (ES)
- Langue de coopération et mobilité des apprenants (FR)

II. PROCHAINES ÉTAPES

Les prochains événements du projet RENEWAL sont deux réunions régionales²¹, qui visent à encourager les échanges et les débats sur l'Agenda européen et sa mise en œuvre dans les régions, et à promouvoir la coopération entre les acteurs gouvernementaux et la société civile.

Les réunions qui sont organisées par les deux partenaires RENEWAL ciblent des prestataires de l'éducation et de la formation des adultes, des représentants de la société civile et de la Commission européenne ainsi que des coordinateurs nationaux.

Pendant ces réunions, ce rapport sera présenté et constituera la base d'un échange et d'une réflexion à l'échelle nationale et internationale. Le feedback et les recommandations sont ensuite rassemblés dans deux rapports régionaux, qui résument les principaux résultats et suggestions découlant des réunions et ciblent les messages et recommandations à la Commission européenne et aux coordinateurs nationaux.



²¹ Europe du Centre-est : Bratislava, 15-16 octobre 2014 ; Europe du Sud : Lisbonne, 23-24 octobre 2014 <http://www.eaea.org/en/projects/eaea-coordinated-projects/renewal/regionalmeetings.html>

